



LA MÉTÉO: CIEL VARIABLE
AUJOURD'HUI: MIN. -16°, MAX. -8°.
DEMAIN: BEAU
DÉTAILS PAGE A 2



C'est mon centre

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

LES POURPARLERS DE GENÈVE: UN RAYON D'ESPOIR

Le pape propose un code moral aux deux grands

■ VATICAN (Selon Reuter, AFP et AP) — Dans une déclaration incisive sur la question du désarmement, le pape Jean-Paul II a estimé hier que les nouveaux pourparlers américano-soviétiques sur le désarmement seront difficiles et « devront être guidés par des considérations morales et humanitaires ».

Il a profité de l'occasion pour élaborer également un code de conduite aux États-Unis et à l'URSS, dans l'espoir de garantir la réussite des négociations sur le désarmement qui s'ouvrent à Genève le 7 janvier.

Prenant la parole devant plus de 40 000 pèlerins rassemblés sur la place Saint-Pierre, le Souverain Pontife a affirmé que la reprise des conversations de Genève

représente « un rayon d'espoir » après plus d'une année d'incertitude.

Il a toutefois estimé que tout accord demeurera fragile et précaire s'il ne repose pas sur « une nouvelle philosophie des relations internationales » qui laisserait de côté les intérêts égoïstes et idéologiques.

Les pourparlers peuvent être couronnés de succès si les deux parties réalisent qu'elles risquent la destruction mutuelle, si le dialogue est honnête et si des systèmes de vérification assez étendus sont acceptés, croit le Saint-Père.

« La voie des négociations est le choix de la sagesse, même si le chemin est parsemé d'embûches. Chaque fois que les deux parties reviennent à la table des

négociations, elles font face à des problèmes encore plus complexes. Des armements d'une complexité et d'une puissance insoupçonnées doivent être étudiés », a-t-il ajouté.

Destruction

Le pape a noté que les évaluations contradictoires des experts échappent à la compréhension du commun des mortels « dont l'âme est angoissée par la menace de destruction qui pèse sur l'humanité ».

Il est clair, estime le pape, que les négociations ne peuvent être guidées par les seuls critères techniques et doivent être inspirées par des raisons morales et humaines.

Jean-Paul II a avancé ce qu'il appelle des « axiomes simples » à l'appui de cette remarque :

■ « Un accord sera possible si les deux parties sont convaincues qu'en matière de survie ou de destruction, elles risquent une seule issue, la destruction. »

■ « Le dialogue sera honnête s'il prend en compte les besoins légitimes des intérêts véritables de chacun. »

■ « La sécurité de tous, conçue encore aujourd'hui sous forme d'équilibre des forces, peut être obtenue avec des arsenaux armés moins considérables, si des systèmes de vérification efficaces sont acceptés. »

■ « Les énergies et les ressources rendues disponibles par le désarmement devraient être utilisées pour résoudre de grands problèmes humains, notamment

voir PAPE en A 2



Le Souverain Pontife, portant la croix du pèlerin, arrive à la basilique Saint-Pierre où il a prononcé son homélie sur la paix.

L'INCENDIE DE L'IREQ

Les pompiers veulent « isoler » cinq des leurs

■ Contaminés ou pas par des biphényles polychlorés (BPC) qui se sont répandus dans le laboratoire, lors de l'incendie du 20 novembre, à l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), les cinq pompiers montréalais qui se sont rendus sur place avec la magyus de 150 pieds commencent à inquiéter leur entourage immédiat.

GILLES NORMAND

En effet, une pétition a commencé à circuler parmi la soixantaine de pompiers de la caserne de la rue Ontario, près de Saint-Dominique, pour que ces collègues soient mis en quarantaine tant qu'on n'aura pas déterminé par des examens sérieux si ceux-ci ont été affectés par les BPC, dont la dispersion nécessite que l'on décontamine les lieux durant trois à six mois, selon les besoins.

Cette pétition, qui sera acheminée à la direction du service d'incendie à la condition qu'elle porte les signatures d'au moins la moitié du personnel de la caserne, souligne que les pompiers visés auraient dû être mis en quarantaine et elle demande justement qu'ils soient mis à l'écart tant qu'un examen n'aura pas confirmé qu'ils ne courent aucun danger, et qu'il n'en constitue pas un pour leur entourage. Le document insiste aussi sur la mise en lieu sûr ou sur le nettoyage spécialisé de l'équipement ayant été utilisé dans le laboratoire de l'IREQ.

Les pompiers montréalais visés par la pétition sont : le lieutenant Jean Steingue, Jean-Charles Bossé, Serge Labelle, Claude Gagné et Pierre McKenzie.

Ce n'est qu'à la suite de pressions exercées par ceux-ci auprès de leur syndicat, l'Association des pompiers de Montréal, dont le président est Yves L'Écuyer, que ces pompiers étaient enfin envoyés à l'hôpital Santa Cabrini, par le service d'incendie, pour y subir les examens appropriés. Comme il n'y avait pas de spécialistes à l'hôpital au moment de leur visite, ils en ont été quittes

voir POMPIERS en A 2

BYE BYE 84: LA RECETTE RETROUVÉE



On croyait qu'ils avaient perdu la recette du Bye Bye satisfaisant. Mais non. Un des sketches les mieux réussis : Louise Forestier (Pauline Martin) implorant qu'on ne touche pas à son...ego. Retenant le piano : Michel Côté, Dominique Michel et Marc Messier. Un délicieux quatuor.

Drôle mais un peu vieilli...

■ J'étais à un party de veille de jour de l'an chez des gens qui voulaient être sûrs de ne pas gâcher leur fun : on n'a donc pas regardé le Bye Bye 84 au party. En rentrant à cinq heures, j'ai fait partir le magnéscope qui lui avait vu ça. Aussi bien expédier la corvée avant d'aller me coucher.

Hein ? Mais c'est que j'ai trouvé ça drôle. Afin de m'assurer que les vapeurs du party n'avaient pas altéré mon jugement, je l'ai revu à froid, en me levant à midi. C'était encore drôle.

Bien écrit, par André Dubois, bien réalisé par Jacques Payette, et par-dessus tout magnifiquement interprété. Dominique Michel, Pauline Martin, Marc Messier et Michel Côté sont drôles, et peuvent faire de superbes imitations. Entre ces quatre comiques, la chimie fonctionnait manifestement. Les deux garçons, vous le savez sans doute, sont les vedettes du grand succès de la scène, Broue.

Au premier sketch sur nos deux médaillés olympiques, j'hésitais : on ne savait pas de quel côté l'émission allait tomber. Mais lorsque Diane Dufresne a poussé son cri, où magie rose rimait avec subvention



LOUISE COUSINEAU

grandiose, où la reine Elizabeth, pour prouver qu'elle n'était pas la reine des pognées, a fumé un joint de New Brunswick Hatfield (à mare usque ad mari), les deux reines finissant le sketch déchainées, le Bye Bye 84 a pris son envol. La première moitié de l'émission a été rythmée, les gags se sont suivis sans anicroche.

Certains, comme le premier sketch avec Marc Garneau se

grattant avec le bras mécanique, étaient drôles parce que l'imitateur (Marc Messier, dans ce cas) était splendide : le texte était indifférent. D'autres avaient plus de substance : René Lévesque expliquant ses changements d'attitudes déguisé en Michael Jackson, était parfait. Non seulement à cause de Dominique Michel, mais à cause du contenu politique.

Dubois a été à son plus féroce dans ses critiques de télévision. Ah, ce sketch du Temps d'une paix, où Mémère Bouchard et Ticoune reçoivent la visite de leurs imitateurs d'Entre Chien et Loup, le téléroman historique de « Télémétropave », Ticoune tombant assis sur le poêle en entendant le nom du concurrent, les accents fort bien imités, la vieille du 10 crevant d'ineptie sous les yeux de Mémère Bouchard toujours fringante (elle marche avec la pile Radio Canada, avec la qualité, on se trompe pas), ah que j'ai aimé ça ! Le comble de la cruauté fut atteint

avec Louise Forestier, parlant de son show d'été à Radio-Québec, « j'étais pourrie, j'étais zéro, mais ne touchez pas à mon ego ». Pauline Martin était splendide.

Bye Bye compte sur la culture télévisuelle des téléspectateurs pour ses effets : la ministre Andrée Champagne se désolant d'être encore aux prises avec un avaricieux. La porte s'ouvre en grinçant et Séraphin Mulronney arrive avec ses coupures. Mme Champagne a retrouvé sa coiffure Donald.

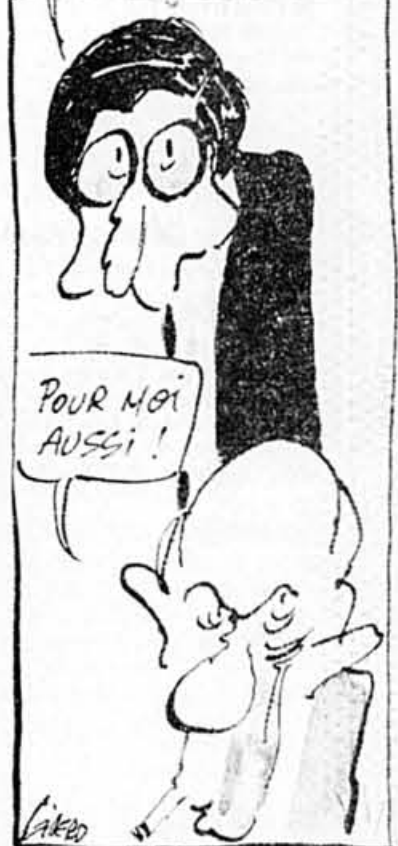
Avec la clinique Morgentaler, c'est le commercial du vin Hochtaler qui est utilisé : délicieux flash. Pour la campagne électorale, on se sert de publicités de bière pour rappeler la claqué fatale, le secret de la machine bleue. Avec nos commandes à distance, on croit toujours avoir échappé à la publicité télévisée : c'est là qu'on se rend compte que malgré tout, on les sait par

voir BYE, BYE en A 2

AUJOURD'HUI

- **PÉTROLE**
Depuis la chute spectaculaire des prix mondiaux du pétrole, les producteurs indépendants éprouvent d'énormes difficultés à trouver les capitaux d'exploration qui leur sont nécessaires. page C 1
- **INDE**
Le premier ministre Rajiv Gandhi s'engage formellement à veiller à la probité et à l'efficacité de son nouveau gouvernement. page B 7

POUR MOI, LA NOUVELLE ANNÉE DÉBUTERA LE 19 JANVIER, CETTE ANNÉE.



SOMMAIRE

Annonces classées .. B 8 à B 10
Arts et spectacles
— Informations .. B 13, B 14
— Cinéma .. B 15
Décès, naissances, etc. B 11
Économie .. C 1 à C 9
Editorial .. A 6
FEUILLETON .. B 9
Horoscope .. B 10
Le monde .. B 7
Météo .. A 2
Mots croisés .. B 9
Mot mystère .. B 11
Tribune libre .. A 7
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées .. 10-11
Mots croisés .. 15



Location d'auto
et camion à court ou
long terme.
Location de matériel
pour les entreprises.

Allez, loue là!

Tarifs spéciaux...
week-ends et vacances.
Dunelm, rue Saint-Jacques, 575-5777
Complexe Guy, 575-5777
Location à long terme 575-0620



EN BREF

Le justicier se livre

Le tireur du métro, qui n'avait pas hésité à ouvrir le feu le 22 décembre dernier sur quatre jeunes noirs qui le menaçaient, s'est rendu lundi à la police de Concord, dans le New Hampshire. Bernard Hugo Goetz, un « homme tranquille » de 37 ans, est devenu un véritable héros pour une partie de la population newyorkaise lorsque, deux jours avant Noël, il avait été pris à partie dans le métro par quatre jeunes noirs qui en voulaient à son argent. Calmement, il avait alors sorti un pistolet et avait tiré sur ses agresseurs. Trois des voyous se remettent de leurs blessures, mais le quatrième risque fort de rester paralysé à vie.

L'Éthiopie reconnaissante

L'Éthiopie a exprimé mardi sa profonde reconnaissance envers les pays venus en aide aux neuf millions de personnes menacées de famine sur son sol. Dans un entretien avec des journalistes occidentaux, Dawit Wolde Giorgis, président de la Commission gouvernementale de secours et de réhabilitation (RRC), a notamment déclaré : « Je souhaite, par votre intermédiaire, me faire l'écho auprès de la communauté internationale et au nom du peuple éthiopien de nos remerciements pour l'aide apportée et former le vœu que l'année 1985 soit celle de l'espoir ».

Partage du travail

Quelque 53 p. cent des Canadiens seraient prêts à partager leur emploi et à subir une réduction de salaire pour aider à créer des emplois. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par Decima Research pour le magazine Maclean's. Le sondage indique également que 67 p. cent des Canadiens ne sont pas disposés à accepter des coupures dans les programmes sociaux ou économiques pour réduire le déficit fédéral.

Strangulation

Un homme de 29 ans a été découvert mort, mardi matin, dans une résidence du 780, côte Sainte-Genève, à Québec. Selon la police, Serge Nolet, originaire de Sainte-Marie-de-Beauce, a succombé à la strangulation. Les enquêteurs ne semblent pas posséder aucun indice sur les auteurs de ce meurtre.

Procès de Bhopal

Un avocat de Chicago, Me John McCauley, qui a passé une dizaine de jours à étudier les aspects juridiques de la catastrophe de Bhopal, en Inde, où 2 500 personnes ont succombé à des émanations de gaz, a affirmé hier que la société Union Carbide devra probablement verser les indemnités les plus lourdes de l'histoire juridique américaine. Il a estimé à environ 200 000 le nombre de personnes tuées, paralysées, aveugles ou ayant subi des préjudices lors de cette tragédie.

Fuite de gaz

Quelque 2 500 habitants de la ville de North Little Rock, en Arkansas, ont été évacués, dans la nuit de lundi à mardi, en raison d'une fuite de gaz toxique survenue dans un wagon-citerne contenant des produits chimiques fabriqués par la société Union Carbide. Le conteneur, entouré d'un nuage de vapeur, avait été repéré sur une voie de dégagement par des cheminots qui voyageaient à bord d'un autre train. Ils ont immédiatement donné l'alarme. La citerne contenait près de 80 000 litres d'oxyde d'éthylène, un produit utilisé en agriculture qui est très volatil au contact de l'air et qui provoque des irritations des yeux et des brûlures de la peau.

Le plus long championnat

Le nouveau time-out réclamé lundi par Garry Kasparov, challenger du champion du monde d'échecs Anatoly Karpov, illustre bien la guerre des nerfs que se livrent les deux joueurs engagés depuis 112 jours dans le plus long championnat du monde de l'histoire des échecs. Tous les spécialistes s'accordent à estimer que le duel psychologique et la tension nerveuse grandissante qui caractérisent ce match ont quasiment relégué au second plan le combat technique sur l'échiquier. Le champion, depuis plus d'un mois, n'est qu'à un point de la victoire finale, menant son adversaire par le score de 5 à 1.

Canne à pommeau d'or

Deux navires sont en lice pour la canne à pommeau d'or décernée au capitaine du premier navire de l'année à entrer au port de Québec. C'est un superpétrolier suédois de 134 000 tonnes qui semble en meilleure position pour emporter le prix convoité. Le *Jorgen J. Lorentzen* qui vient du Nigeria avec un cargaison de pétrole brut est attendu au quai de l'Ultramar le 8 ou le 9 janvier. Il est suivi de près par le *Grand Eagle*, un pétrolier de 84 000 tonnes, battant pavillon panaméen et venant du Venezuela, qui est attendu au même endroit le 10 ou le 11 janvier.

Indigestion monétaire

Pour avoir fait le pari d'avaloir 40 pièces de monnaie, un habitant de Ratisbonne, en Allemagne de l'Ouest, a terminé le réveillon du Nouvel An à l'hôpital, souffrant d'une grave indigestion. Le gourmand, dont l'identité n'a pas été révélée, avait fait le pari d'avaloir les pièces de différentes valeurs. Une fois son pari réussi, il a été pris de violentes douleurs au ventre. Conduit d'urgence à l'hôpital, il a étonné le personnel; par la robustesse de son estomac mais certainement pas par sa perspicacité.

La Tour de Pise tient le coup

La Tour de Pise a mieux tenu en 1984, ne s'inclinant que de 48 centièmes de millimètres, contre une moyenne annuelle de 1,2 millimètre au cours du dernier demi-siècle. Les bonnes nouvelles sur la Vieille Dame de Pise ont été communiquées par le professeur Giuseppe Toniolo, surintendant du monument, dans le bilan traditionnel de fin d'année. Le ralentissement de l'inclinaison, a-t-il précisé, est dû à la consistance actuelle de la nappe phréatique du sous-sol, où la présence massive d'eau a maintenu une pression constante, stabilisant ainsi le terrain.

La drogue au Mexique

En 23 jours, 3 000 plantations de pavot et 400 de marijuana, s'étendant sur 350 hectares, ont été découvertes par les autorités mexicaines et détruites, dans l'État de Sinaloa, région frontalière des USA. C'est ce qu'ont annoncé dimanche dernier les autorités policières de Mexico. Cette opération anti-drogues, qui s'est déroulée du 29 novembre au 21 décembre, a également permis l'arrestation de 16 propriétaires de plantations. Quarante tonnes de marijuana ont également été brûlées. Diverses armes et des véhicules ont été saisis.

Le plus grand menteur

En racontant l'histoire d'un couteau si aiguisé qu'il faut éteindre la lumière afin que son ombre ne tranche rien, un Américain de 52 ans a remporté lundi le titre de champion du monde des menteurs, titre décerné annuellement par le *Club des menteurs*, à Burlington, dans le Wisconsin. L'année dernière, George Covington avait lu dans un journal un article sur ce championnat et s'était dit « Pourquoi pas moi? ». Il a également obtenu deux mentions honorables pour deux autres histoires.

La nouvelle année n'a pas débuté partout dans la joie

Le Nouvel An n'a pas été que joies de par le monde.

Les dépêches transmises par les grandes agences internationales font en effet état d'au moins quatre personnes tuées et 1 500 blessées lors d'incidents provoqués par les rivalités idéologiques ou politiques aux Philippines, en Italie et en Argentine.

À Manille, un porte-parole des forces de police nationale a fait savoir qu'un jeune homme a été poignardé et que deux hommes ont été tués par des balles perdues — tirées par des fêtards exubérants — tandis qu'au moins 725 personnes étaient blessées par des feux d'artifice dans la seule région de Manille.

Dans le sud des Philippines, la ville de Davao, où les rebelles communistes sont très actifs, une coupure d'électricité imprévue de deux heures a provoqué la panique, empêchant des dizaines de milliers de personnes de célébrer.

En Italie, une personne a été tuée et 676 autres blessées — 27 gravement — lors de divers incidents liés aux célébrations du Nouvel An. La majorité des victimes ont été blessées lors de festivités ponctuées de coups de feu ou par des feux d'artifice mal contrôlés. Dans la seule ville de Naples, on a signalé pas moins de 137 personnes blessées par des pièces pyrotechniques.

En Argentine, feux d'artifice et célébrations ont également été coûteux, déclenchant au moins 30 sinistres graves et blessant plus de 180 personnes dans la seule ville de Buenos Aires.

Incendie

À Berlin-Ouest, par ailleurs, plus de 40 commerces ont été détruits au cours de la nuit par un

incendie que les autorités estiment être le plus important à survenir depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Au moins une cinquantaine de personnes ont été jetées à la rue. Les flammes ont pris naissance simultanément dans plusieurs commerces, ont révélé les enquêteurs qui sont à la recherche de deux suspects.

Aux États-Unis, le bilan des tragédies routières s'établissait déjà à plus de 300 morts, à six heures hier soir, le congé du Nouvel An étant marqué par des tempêtes dans plusieurs régions, si bien que les autorités policières ont suggéré aux gens de « fêter de n'importe quelle façon, mais sans quitter votre domicile ».

La pluie verglaçante et la neige poudroyante ont rendu les routes dangereuses notamment au Nebraska, en Iowa, au Kansas, en Illinois, en Oklahoma, au Michigan, et, plus près de chez nous, au New Hampshire et dans le Maine.

À Times Square

À New York, pas moins de 500 000 personnes se sont par ailleurs rassemblées sur Times Square pour admirer l'horloge lumineuse en forme de pomme — symbole de la ville — qui marquait les dernières minutes de 1984. Un bataillon de 1 200 policiers assurait la sécurité mais n'a pas eu à intervenir.

À Détroit et Los Angeles, des tireurs anonymes ont fêté par des coups de feu intempestifs, ne faisant heureusement aucune victime. L'an dernier les balles perdues avaient fait trois morts et une douzaine de blessés graves.

À Paris et dans plusieurs grandes villes de France, le Nouvel

An a été accueilli par un concert d'avertisseurs de voitures qui a débuté une demi-heure avant la fin de 1984, par de nombreux feux d'artifice et par l'ouverture d'une multitude de bouteilles de champagne.

Le froid et la pluie fine qui s'étaient abattus sur Paris lundi soir n'ont pas empêché les citoyens de la ville et les nombreux touristes de respecter la tradition et de fêter comme il se doit. Un événement insolite s'est produit place de la Concorde où le champion de France du lancer du boomerang, a accueilli 1985 en réussissant, à son troisième essai, à lancer son objet volant identifié autour de l'Obélisque, devant pas moins de 200 spectateurs.

À Trafalgar Square

À Londres, plus de 50 000 personnes se sont rassemblées à Trafalgar Square pour saluer le Nouvel An au pied d'un sapin de Noël offert par la Norvège. Hormis quelques arrestations pour des délits mineurs, la fête a été relativement calme, surtout si on la compare aux incidents d'il y a deux ans qui avaient fait deux morts et plus de 500 blessés.

À Moscou, l'agence Tass, pour mieux faire oublier les duretés de la vie aux citoyens vivant sous la férule soviétique, a annoncé que la doyenne du pays a fêté joyeusement son 151^e anniversaire le jour de l'an, dans les montagnes de l'Azerbaïdjan. Giouliandam Alakharova a reçu les bons vœux de sa centaine de descendants et des membres de sa coopérative. Giouliandam, qui a eu 15 enfants, a eu deux fils tués durant la Deuxième Guerre mondiale et vit toujours avec sa fille Gioulanbar, âgée de 104 ans.



photo Denis Courville, LA PRESSE
M. Roch Duval était un des rares patients hier, en début de soirée, à l'urgence de l'Hôpital Saint-Luc.

Jour de l'an tranquille à St-Luc

L'urgence de l'hôpital Saint-Luc, normalement plus occupée à ce temps-ci de l'année, était vide hier, ou presque: À peine six personnes et rien de très grave. Cette tranquillité inhabituelle serait due à la tempête de neige et de verglas qui s'est abattue sur la métropole. Les gens sont demeurés chez-eux, bien au chaud.

L'infirmière en charge, au moment de passage de LA PRESSE, s'en excusait presque. Outre quelques engelures sans gravité, elle n'avait rien à signaler. « Vraiment, un jour de l'an très tranquille, mais la soirée est jeune! »

Elle ne pouvait comparer avec les années précédentes, mais le portier en a connu des plus bruyants. « Ça doit être la tempête! » Il y a des exceptions, bien sûr, comme M. Roch Duval pour qui l'année 1985 a débuté sur un bien mauvais pied.

Voulant bien faire, il décide d'aller reconduire sa nièce et son fils de 2 ans et demi à l'hôpital Sainte-Justine pour un mal d'oreilles. En descendant l'escalier extérieur de son logement, il glisse et tombe. Résultat: il se retrouve à l'urgence de Saint-Luc où il attend patiemment les résultats de son examen. Il espère que son mal de dos aura disparu demain alors qu'il reprend son travail de camionneur.

Ce n'est qu'aujourd'hui que sont attendus ces fêtards qui ont abusé de la bonne chère et des spiritueux.



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Un air de trompette pour Monseigneur

Quelques dizaines de fidèles ont bravé la tempête hier pour se rendre à l'évêché et recevoir la bénédiction de l'archevêque de Montréal, Monseigneur Paul Grégoire. Depuis 16 ans déjà, Mgr Grégoire reçoit des fidèles de toutes les confessions lors du premier de l'an. M. Massillon Laporte, à droite, a tenu à venir jouer un air de trompette dans le salon rouge de l'évêché, comme preuve de son affection envers Mgr Grégoire.

PAPE

SUITE DE LA PAGE A 1

la faim dans le monde et le développement.

« Si l'on y parvient, non seulement les relations Est-Ouest se-

ront modifiées, mais également les rapports Nord-Sud », a ajouté le Souverain Pontife.

« Est-ce un rêve? de demander le pape. Non! c'est un souhait que je formule à l'égard de chacun d'entre vous, aux peuples de chaque continent, à la jeunesse

du monde. »

Dans une homélie, lors d'une messe célébrée à la basilique Saint-Pierre, avant de livrer son message, le pape avait déclaré que la jeunesse avait un rôle particulier à jouer dans l'élaboration de la paix.

BYE, BYE

SUITE DE LA PAGE A 1

coeur. Les publicitaires doivent être bien contents!

Quelques bons gags: Beau Dommage qui pleure ses succès passés sur l'air du *Phoque en Alaska* et se demande si ça valait la peine de faire des carrières solo, Drapeau en Ramsès, le fanpharaon qui va effacer la dette olympique avec le sport financier préféré des Québécois: la pyramide de \$1000, le sketch de Québec Mer et Monde, la passe du siècle, où la preuve ultime de rentabilité était que les gouvernements investissaient dans le projet.

Et que dire de la fin, où les vrais correspondants de Radio-Canada sont entrés dans le jeu, Comeau interviewant un sosie parfait de la reine qui l'a attaqué avec son parapluie, Lépine en Chine qui a lancé une flèche empoisonnée du côté des « deux clowns mongols, Ding et Dong ».

Les faiblesses du show: le sketch sur le conditionnement physique, la pauvre imitation de Julio Iglesias (pourtant, la matière première est riche), celui de l'armée canadienne commandée par Boy George, la grande tante de l'armée. Dans ce dernier cas, l'affaire du caporal meurtrier ne se prêtait sans doute pas à un gag plus drôle.

Bref, on a retrouvé la magie des bons Bye Bye. Le malheur, c'est que la recette ressemble à celles de ma grand-mère: un petit peu de ci, une bonne dose de ça, mais rien de précis. Allez donc savoir si ça va lever l'an prochain!



Morgentaler, quand toutes les autres méthodes ont échoué: Dominique Michel, flanquée de Marc Messier et Michel Côté, s'attaque au sujet controversé de l'avortement en parodiant une publicité de vin (Hochtalar).

La Quotidienne	à trois chiffres	à quatre chiffres
	Tirage de lundi	360

LA MÉTÉO

DATE: Mercredi 2 janvier 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 8° Max.: 8°
CIEL VARIABLE



Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-14	-20	Neige
Outremont	-8	-8	Ciel variable
Laurentides	-10	-15	Neige
Cantons de l'Est	0	-8	Neige
Mauricie	-10	-15	Neige
Québec	-5	-10	Neige
La Côte	-15	-20	Neige
La Grande Pente	-5	-8	Neige
Gaspésie	-5	-8	Neige
Bois-Corbeau	-12	-18	Neige
Sept-Îles	-12	-18	Neige

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	3	6	N.-Orléans	18	25
Buffalo	-4	3	Pittsburgh	8	10
Chicago	-2	2	S. Francisco	6	10
Miami	21	27	Washington	6	9
New York	4	7	Dallas	1	17

les capitales

Capitale	Min.	Max.	Capitale	Min.	Max.
Amsterdam	2	6	Madrid	-2	9
Athènes	6	12	Moscou	-2	9
Acapulco	22	30	Mexico	7	23
Berlin	-5	-2	Oslo	-	-
Bruxelles	-3	4	Paris	1	5
Buenos Aires	23	35	Rome	7	11
Copenhague	-1	0	Stockholm	-7	3
Genève	-4	0	Tokyo	0	9
Hong Kong	13	19	Trinidad	20	30
Le Caire	7	19	Vienne	-4	-1
Lisbonne	6	14			
Londres	3	6			

LE BOEING D'AIR INDIA

Mirabel n'acceptera aucune responsabilité

« L'instrumentation de la tour de contrôle de Mirabel n'a rien à voir avec l'atterrissage en catastrophe d'un avion d'Air India, survenu samedi après-midi. C'est le pilote du Boeing 747 qui est responsable de cet incident ».

RONALD WHITE

C'est du moins l'avis qu'a exprimé hier un porte-parole de Transport Canada, qui a demandé à garder l'anonymat. Selon lui, la seule pièce d'instrumentation qui a souffert d'un bris samedi après-midi est la génératrice d'électricité d'urgence.

Cette génératrice sert à nous alimenter en cas de panne du circuit d'Hydro-Québec. Puisqu'il n'y a pas eu de panne d'électricité samedi, ce bris a été sans conséquence », a ajouté le porte-parole.

Selon ce dernier, de nombreux avions ont atterri samedi, notwithstanding cette panne de génératrice. « Le pilote du Boeing 747 d'Air India était au courant de la situation et il a décidé de poser son appareil en dépit de celle-ci », a précisé le responsable.

L'appareil, en provenance de

New Delhi, a atterri 400 pieds avant le début de la piste dans un champ recouvert de verglas. L'avion a néanmoins continué sa route et a pu rejoindre la piste, malgré l'éclatement de trois de ses pneus. Il a aussi arraché une vingtaine de feux de balisage le long de la piste.

« La compagnie aérienne indienne n'accepte pas la responsabilité de cet incident, a poursuivi le porte-parole. Samedi après-midi, le pilote du Boeing d'Air India n'a même pas déclaré son accident aux autorités de l'aéroport, contrairement à la procédure établie dans de tels cas », a-t-il ajouté.

Selon lui, c'est le pilote d'un autre avion qui a rapporté un bris de verre sur la piste 06. Ce n'est que trois heures plus tard que les autorités de Mirabel ont su que le Boeing d'Air India avait été impliqué dans un atterrissage en catastrophe.

D'après le responsable de Transport Canada, l'enquête du Bureau canadien de la sécurité aérienne saura déterminer la part de responsabilité du pilote d'Air India et de l'instrumentation de l'aéroport dans cet incident.

L'enquête de Brigham : la « bombe » Kircoff pourrait ne pas sauter

C'est le 10 que doit normalement reprendre, devant le juge Claude Joncas, l'enquête préliminaire de Thomas Brigham, l'ancien combattant américain accusé d'avoir posé la bombe qui a fait trois morts, le 3 septembre dernier, à la Gare Centrale.

LEOPOLD LIZOTTE

A l'occasion de cette « reprise » obtenue par le procureur de la Couronne, Me Claude Parent, à la toute dernière minute de l'instruction, et alors que le tribunal était justement sur le point de rendre sa décision, un témoin surprise doit être entendu.

En fait, la nouvelle que Raymond Kircoff, un jeune détenu de 24 ans, viendrait raconter comment le sexagénaire lui avait confié « sa » recette d'engin destructeur, facile à assembler et à faire déflagrer, avait elle-même eu l'effet d'une bombe.

Mais il se pourrait peut-être qu'elle reste à l'état... d'amorce. Et qu'elle ne saute pas effectivement.

Le jeune homme qui avait commencé à se plaindre, dès le lendemain, de l'attitude que l'on avait adoptée à son égard, à Bordeaux, tant du côté des prisonniers que des autorités, a repris ses doléances, ces derniers jours.

Il semble trouver que les auto-

rités ne s'intéressent pas assez à ce qu'il pourrait relater en cour des confidences que lui aurait faites l'ancien navigateur de combat, lorsqu'ils ont fait ensemble, en fourgon cellulaire, le trajet entre le Palais de Justice et le Centre de détention de la rue Parthenais.

Apparemment mécontent de la tournure des événements, et craignant non seulement des représailles d'autres détenus, mais également un certaine méfiance que ses révélations semblent avoir provoquée chez quelques proches, il ne serait pas impensable, dans les circonstances, qu'il prenne le parti de se taire.

Ce ne serait peut-être pas la catastrophe, évidemment ! Car personne n'a jamais su la décision que le juge Joncas allait tout juste rendre. Mais on s'était peut-être trop vite dit que ce témoignage viendrait littéralement rincer le clou de la défense. Parce que, on s'en rappellera, l'un des plus sérieux arguments de Me Pierre Poupart, en réclamant le rejet des trois accusations de meurtre, avait été de souligner que la poursuite n'avait définitivement pas prouvé que le prévenu « savait » comment fabriquer une bombe, et qu'elle n'avait pas établi non plus que c'était lui qui avait placé, dans le casier 132, celle qui a coûté la vie à trois jeunes Français sur le point de retourner dans leur pays.

Messier. Trois sapeurs ont été légèrement blessés en combattant les flammes. La police fait présentement enquête pour déterminer la cause de l'incendie, considérée comme suspecte.

Un incendie s'est déclaré à 5 h 15 hier matin, dans le restaurant « Le gourmet grec », situé au 180 rue Prince-Arthur est. Les flammes ont complètement détruit l'immeuble, qui abritait, outre le restaurant, une salle et des bureaux.

dent n'ont pas été révélées.

L'évacuation a donné lieu à un début de panique. « Plusieurs ont fait allusion à la "Tour infernale" », a affirmé le lieutenant Dion. Il a expliqué que les ascenseurs furent bloqués dès le début de l'incendie, et que les personnes âgées avaient dû descendre la vingtaine d'étages à pied.

Les sinistrés se sont regroupés dans un sous-sol d'église, avant de trouver refuge chez des parents ou des amis. Une centaine d'entre eux ont pu se loger temporairement dans un hôtel de la capitale.

Ils ne pourront pas retourner chez eux avant plusieurs jours, la plupart des appartements ayant été endommagés par l'eau et l'immeuble étant privé de chauffage.

Selon de premières estimations, l'incendie, qui a complètement détruit les 19ème et 20ème étages de l'immeuble, pourrait avoir causé pour trois millions de dollars de dégâts.



Ce n'est pas en 1985 que se perdra l'art de pousser sa voiture.

DÉJÀ UNE PREMIÈRE TEMPÊTE EN 1985 Vols annulés à Dorval, retards chez Voyageur

L'année 1985 aura démarré en force à Montréal et sur la plus grande partie du Québec. Mais la nature fait bien les choses quand les éléments choisissent un jour de congé pour se déchaîner.

Les rues étaient bloquées, mais qui allait s'en soucier? Le vent, la neige et le grésil ne font que mieux apprécier une journée passée bien au chaud, chez soi, loin des traces du travail.

Les conditions météorologi-

ques ont causé, hier soir, l'annulation de la plupart des vols à destination ou en partance de l'aéroport de Dorval. D'autre part, la compagnie d'autobus Voyageur a dû annuler, dès 18 h, ses autobus à destination de Trois-Rivières, Shawinigan, Québec et le bas-du-fleuve.

Voyageur a desservi ses autres destinations durant toute la journée d'hier, avec des retards d'une trentaine de minutes dans certains cas. Selon un porte-

parole de la compagnie, la situation devrait être revenue à la normale aujourd'hui.

Presque normal à Mirabel

À l'aéroport de Mirabel, cependant, la situation était presque normale, malgré la tempête qui s'est abattue sur la région. Certains vols, notamment ceux qui ont transité par Toronto, ont souffert de légers retards.

Plusieurs vols prévus à Mirabel ont été annulés en raison de

la fête du jour de l'an et non à cause du mauvais temps. Ces annulations étaient prévues depuis un certain temps déjà.

Les trains de Via rail ont roulé hier en respectant l'horaire prévu, selon le message diffusé par la société ferroviaire.

Les autorités des compagnies de transport suggèrent aux voyageurs de vérifier par téléphone pour s'assurer que leur départ a lieu à l'heure prévue et qu'il n'a pas été annulé.

UN MORT À SAINT-HENRI Trois incendies dans la région de Montréal

Un homme de 73 ans, M. Joseph Pruneault, a perdu la vie lundi soir dans l'incendie qui a ravagé son logement, situé au 4636 rue Notre-Dame ouest, à Saint-Henri. Le sinistre a pris naissance dans la chambre à coucher de M. Pruneault et un calorifère portatif serait la source de l'incendie. Celui-ci a détruit deux logements et un commerce.

Lundi soir, un second incendie a détruit quatre logements dans un immeuble situé au 4484 rue

Trois blessés parmi les 350 occupants qui ont été évacués

QUEBEC (PC) — Trois personnes ont été légèrement blessées dans un incendie qui a détruit les deux derniers étages d'une tour d'habitation mardi matin à Québec.

Le feu a pris naissance vers 8h00 hier matin dans un appartement inoccupé situé au 19ème étage de l'édifice Le Saint-Laurent, rue Grande-Allée Ouest, a révélé un porte-parole de la police de la ville de Québec, le lieutenant Marcel Dion.

Les 350 occupants de la luxueuse tour d'habitation, des rentiers pour la plupart, ont tous été évacués. Une dame âgée incommodée par la fumée a dû être hospitalisée, mais elle a pu obtenir son congé au cours de la journée, a déclaré le lieutenant Dion.

Un rentier qui a subi une faiblesse cardiaque a également été hospitalisé.

Enfin, un des 50 pompiers qui ont combattu l'élément destructeur a été blessé à une jambe. Les circonstances de cet inci-



Quel temps pour annoncer de la bière froide !



Et quel sadisme de faire miroiter les splendeurs d'Hawaï !

POUR LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE DU CANADA 1985 doit être l'année des décisions



Brian Mulroney

■ OTTAWA — En principe, 1985 devrait être l'année des décisions pour Brian Mulroney. Finie la lune de miel, finies les consultations, finies les récriminations contre l'héritage laissé par les libéraux, les conservateurs devront annoncer leurs couleurs. C'est en début de mandat que les nouveaux gouvernements présentent généralement leurs nouvelles politiques.

GILBERT LAVOIE de notre bureau d'Ottawa

Les électeurs qui ont voté pour le changement le quatre septembre dernier feraient toutefois une erreur en prédisant des modifications radicales et draconiennes dans les politiques gouvernementales. Ce n'est tout simplement pas le style du premier ministre.

Contrairement à Pierre Elliott Trudeau, qui parlait fort lorsqu'on le provoquait et qui partait en croisade sur la foi d'un simple coup de tête, souvent contre l'avis de ses propres fonctionnaires, Brian Mulroney avance à pas feutrés autant dans ses propos que dans ses gestes.

Ainsi, quatre mois après son élection, il n'a pas encore effectué le remue-ménage prévu au sein de la haute fonction publique. Aucun sous-ministre n'a été muté! Cela ne saurait tarder, mais le premier ministre a préféré ne pas brusquer les choses.

Même attitude sur le sujet controversé de la peine capitale. Ils sont pourtant nombreux parmi les députés conservateurs, à réclamer le rétablissement de la peine de mort. Mais le nouveau gouvernement a refusé de se

laisser entraîner dans un tel débat qui aurait pu ternir son image et accaparer le temps et les énergies de la Chambre des communes.

Même les campeurs de la paix de la colline parlementaire, dont les conservateurs réclamaient l'expulsion pure et simple l'an dernier, n'ont pas encore été inquiétés par le nouveau gouvernement.

Bref, les soit-disant « dinosaures » du Parti conservateur, qui auraient aimé voir l'adoption d'une série de politiques véritablement conservatrices dès leur arrivée au pouvoir, ont du prendre leur mal en patience.

Le premier ministre Brian Mulroney leur a donné quelques éléments de consolation:

- les coupures budgétaires (surtout celles de Radio-Canada), la mise en vente de quelques sociétés de la Couronne, et une centaine de nominations partisans.

Mais à l'exception des coupures budgétaires, le gouvernement n'a pas agi de façon précipitée: Canadair et De Havilland ont certes été mises en vente, mais les négociations avec les acheteurs pourraient traîner longtemps. Et même là, il ne faudrait pas oublier que le gouvernement n'a mis qu'une dizaine de sociétés de la Couronne en vente. Or il y en a plus de 400!

En ce qui a trait au patronage, M. Mulroney a fait patienter les amis du parti pendant de nombreuses semaines, en procédant d'abord à des nominations non partisans, histoire encore une fois de préserver la réputation de son gouvernement.

Si le passé est garant de l'avenir, il y a fort à parier que le premier ministre maintiendra cette ligne de conduite en 1985.

Ainsi, le débat d'avant les Fêtes sur l'universalité des programmes sociaux a montré une chose: autant le ministre des Finances, Michael Wilson, semble déterminé à faire des changements, autant le premier ministre garde « le pied sur le frein » en cette matière.

Déjà, il est permis de croire que le gouvernement a abandonné son projet d'imposer un fardeau fiscal plus élevé sur les pensions de vieillesse versées aux personnes âgées qui disposent d'autres revenus importants. Le gouvernement a compris qu'un changement immédiat des règles du jeu serait injuste pour les Canadiens à la retraite ou sur le point de l'être et qui ont planifié leur retraite sur la foi de l'existence d'un régime de pension fédéral.

Tout changement en ce domaine devrait être annoncé plusieurs années à l'avance pour permettre aux gens de planifier leur retraite en conséquence. Mais le gouvernement ne ferait pas d'économie à court ou à moyen terme en

annonçant des changements à long terme. À défaut donc de faire des gains immédiats, il est douteux que les conservateurs prennent le risque politique de modifier le régime des pensions de vieillesse.

On voit mal par contre comment le gouvernement pourrait ne pas bouger sur la question des allocations familiales. Le ministre des Finances, Michael Wilson, s'est tellement avancé personnellement sur cette question qu'il peut difficilement reculer sans perdre la face. Mais encore là, il y a fort à parier que les réformes qui seront annoncées entrèront en vigueur graduellement afin de ne pas brusquer les habitudes des gens.

Pendant la course au leadership du parti conservateur, c'est parmi les éléments de droite du caucus que Brian Mulroney a recruté le plus d'appuis. Malgré cela, il a résisté aux pressions de la droite depuis qu'il a pris le pouvoir. Le premier ministre cherche à occuper le centre de l'échiquier politique pour déloger les libéraux. Il a assez bien réussi depuis quatre mois. On voit mal pourquoi il changerait d'attitude en 1985.

Mulroney soutient que le débat sur l'universalité fut faussé par l'opposition

■ Le premier ministre Brian Mulroney considère que le débat sur l'universalité des programmes sociaux a été faussé par la lutte que se livrent les néo-démocrates et les libéraux pour s'octroyer le titre d'opposition officielle.

M. Mulroney a fait le point sur ses 100 premiers jours à la tête du pays au cours d'une entrevue diffusée sur les ondes de Radio-Canada lundi soir.

« Le débat sur l'universalité a été soulevé à cause de la situation politique à la Chambre des communes », a-t-il déclaré. Il a expliqué que le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, s'était servi de cette question comme cheval de bataille dans le

cadre de sa lutte pour s'approprier le titre de chef de l'opposition.

« Le NPD est devenu le parti numéro deux au pays, les sondages le disent. Non seulement au niveau des chefs, mais à celui des formations politiques », a plus tard déclaré le premier ministre, sans dire toutefois si c'était là le résultat de la croisade de M. Broadbent.

Il a ajouté qu'il s'agissait d'une situation inédite au Canada que de voir les néo-démocrates devancer les libéraux.

M. Mulroney n'a pas manqué de réitérer que son gouvernement n'entendait pas abolir l'universalité des programmes sociaux.

« Nous sommes en faveur de l'universalité, nous sommes contre tout test qui obligerait les personnes à prouver leur pauvreté, mais nous sommes en faveur d'une formule qui permettrait d'affecter les ressources à ceux qui en ont vraiment besoin », a-t-il affirmé, calme et détendu.

Système fiscal lourd

Il a également rappelé qu'il s'attaquerait au système fiscal, qu'il considère comme « trop lourd », à l'avantage des personnes dans le besoin et non pas, a-t-il promis, pour réduire le déficit.

« Nous allons essayer d'être plus équitables dans l'assiette fiscale. Ça s'impose ».

Le premier ministre a réitéré sa volonté d'ouvrir un peu plus le pays aux investissements étrangers. « Une famille sans emploi ne se préoccupe pas de la provenance d'un investissement », a-t-il expliqué, se défendant de vouloir ouvrir toute grande la porte aux capitaux étrangers.

Commentant le récent virage constitutionnel du Parti québécois, il a déclaré qu'il reflétait l'opinion générale des Québécois, qui s'identifient de plus en plus au Canada.

« On a contribué à créer le climat qui a permis ce virage, a ajouté Brian Mulroney, mais il s'agit surtout d'une décision interne du PQ, qui a commencé à prendre conscience de ce que veulent les Québécois ».

Même si le premier ministre canadien semble prêt à engager des pourparlers constitutionnels avec le Québec, il a condamné toute précipitation.

« Le dialogue constitutionnel exige beaucoup de précision et l'absence d'ambiguïtés », a-t-il expliqué.

Mulroney, la personnalité de l'année

■ TORONTO (PC) — Pour une deuxième année consécutive, Brian Mulroney a été élu personnalité prédominante des actualités au Canada en 1984 par les rédacteurs en chef des journaux et les chefs des nouvelles des stations de radio associées à la Presse canadienne.

M. Mulroney l'a assez facilement emporté sur le commandant Marc Garneau, le premier cosmonaute canadien.

Parmi les autres personnes qui ont reçu des voix, il y a eu: Pierre Trudeau, René Lévesque, le coureur Steve Fonyo, l'ancien ministre de Saskatchewan Colin Thatcher, jugé coupable de meurtre, le Dr Henry Morgentaler, les vedettes olympiques Gaétan Boucher et Alex Baumann, le premier ministre Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick, Madame le gouverneur général du Canada Jeanne Sauvé et le pape Jean-Paul II.

Détail surprenant: le chef libéral John Turner n'a reçu aucune voix.

COURS DE PEINTURE ET DE DESSIN «UN ART QUI ENRICHIT LA VIE»

Que vous soyez amateur ou professionnel, du simple débutant n'ayant jamais manié un pinceau à cet artiste désireux d'améliorer sa technique, l'école de peinture du Québec comblera sans nul doute vos aspirations.

Les personnes qui ont déjà vécu l'expérience avec nous sont unanimes: nos cours ont largement dépassé leur attente!

Cours disponibles: • dessin • techniques de la peinture à l'huile • couleur

Cours de 3 heures par semaine. Durée: 15 semaines
SESSION HIVER 1985. Début: semaine du 7 janvier 1985

Pour de plus amples renseignements et inscriptions:
APPELEZ, DU LUNDI AU VENDREDI DE 12h à 19h
388-0288

ÉCOLE DE PEINTURE DU QUÉBEC
Aussi disponible: cours de dessin par correspondance
427, boul. Henri-Bourassa est
Bureau 2, Montréal
Sortie métro Henri-Bourassa

Ferme d'enseignement du ministère de l'Éducation n° 749611

ENCAN VOYAGES

OU

Holiday Inn Place Dupuis
Salle Rupert, 4e étage
1415 St-Hubert, Montréal

QUAND
Vendredi
4 Janvier 1984

Information

POURQUOI
Liquidier les vols noyés
et les forfaits noyés
encore disponibles

HEURES
11:00-18:00
(11AM-6 PM)

337-5542

RCA

10 JOURS d'aubaines

**ÉCOULEMENT
DES STOCKS
VENEZ
DÈS MAINTENANT-
LA VENTE
DE SOLDES
RAT SON
PLEIN!**

Voici venu le temps de la liquidation de fin d'année...

et votre marchand participant RCA a des aubaines à vous offrir. Pendant 10 jours seulement, ou jusqu'à l'épuisement des stocks, vous pouvez faire l'achat d'un moniteur vidéo ColorTrak 2000, d'un télé-couleur ColorTrak ou XL-100, d'un VCR, d'une caméra ou d'un téléviseur noir et blanc... à des prix incroyablement bas que vous ne reverrez peut-être plus jamais.

Certains sont des appareils de démonstration... la plupart sont encore emballés... tous portent la pleine garantie RCA.

Ne manquez pas ce solde de 10 jours, faites l'achat d'un appareil RCA de qualité et de rendement supérieurs, à un super prix d'aubaine.

Voyez votre marchand participant RCA dès maintenant!

© Marque déposée de RCA Inc.

Le degré de participation à cette promotion est laissé à la discrétion de chaque marchand participant.

MEUBLES R. P. OUMET INC. 1000 rue des Seigneurs Terrebonne 471-4119	AIMÉ LANDRY 1156 Route 133 Sabrevois 346-4992	LESSARD G. B. INC. 2219, chemin Chambly Longueuil 468-1993	A. DENIS & FILS 1915 Ste-Angele St-Lazare 455-9393	R. E. DUMOULIN 783 Mistral Montréal 388-4636	ÉLECTRONIQUE MAMBO 400 boul. Cartier Laval 663-2351	TÉLÉVISION MARCEL HÉBERT 529 boul. Du Séminaire St-Jean 348-1675	LA MAISON OSTIGUY 1617 boul. Périgny Chambly 658-5441	VIDÉOLOGUE DE ST-JEAN 950 boul. Du Séminaire St-Jean 349-1261	J. M. Saucier 10090 St-Laurent Montréal 389-3541
MEUBLES NOËL VIMCENT St-Jean-Baptiste De Rouville 467-5924	AIMÉ LANDRY 1218 rue Dupont Marieville 460-3174	FORTIER TV 247 rue de l'Église Napierville 245-3307	RÉAL GIGUÈRE TV ENR. 328 Marie-Anne Montréal 523-2348	LÉVESQUE TELEVISION 4251 Beaubien est Montréal 727-2551	PLAZA TV 100 boul. D'Anjou Châteauguay 691-2889	ATELIER ELECT. BROSSEAU 3256 Grande-Alle St-Hubert 678-3430	LAGACE TV 20 Pomme d'Or St-Antoine-sur-Richelieu 787-3082	AMEUBLEMENT C. O. M. 5420 Papineau Montréal 522-1184	MARCEL TV REPERTIGNY INC. 587 Notre-Dame Repentigny 581-8503
TÉLÉVISION HÉBERT & GOUIN 160 Notre-Dame St-Jean 348-5210	AIMÉ LANDRY 400, boul. du Séminaire Nord St-Jean 348-0121	TEL AUDIO 29 St-Pierre St-Constant 632-2093	TECHNIVISION 10734 St-Laurent Montréal 331-4800	CORBELL ELECTRIQUE 7566 St-Hubert Montréal 271-1118	TELERAMA INC. 2194, boul. Marie-Victoria Varennes 652-2755	ATELIER ELECT. BROSSEAU 31 Evangeline Granby 378-0139	CENTRE ELECT BOUCHER 1604 Ste-Hélène Longueuil 677-9977	AMEUBLEMENT G. LEROUX 4225 de La Roche Montréal 521-2192	DISPONIBLE CHEZ BONIMART

PREMIER BÉBÉ DE L'ANNÉE À Montréal, c'est Victoria Tang

Victoria Tang, maintenant âgée d'un jour, a dû trouver plutôt éprouvant son passage des moelleuses ténèbres maternelles à la lumière crue de la vie.

ANDRÉ NOËL

Le hasard a voulu que la petite Victoria soit la première à venir au monde à Montréal, le premier jour de 1985.

Dès hier matin, les spots des caméras et les flashes des appareils photos inondaient sa chambre d'hôpital d'une lumière éblouissante.

Victoria est née à minuit dix le 1er janvier au Royal-Victoria, sous le signe du Capricorne... et des médias.

« On ne s'attendait pas à ça du tout », a dit sa mère, Chuk Lai-Kuk, 31 ans, de LaSalle.

« Elle était prévue pour le 5 janvier. Mais c'est une bonne nouvelle, non ? »

Parant tous les coups, mêmes les plus heureux, l'hôpital avait fait imprimer sur un long ruban rouge : « Bonne et heureuse an-

née — Hôpital Royal Victoria », pour mettre au cou du premier bébé montréalais.

« Nous l'avons appelée Victoria pour souligner l'événement », a dit son père Yook Ming Tang, 34 ans, bijoutier, tout comme sa femme.

« C'est notre plus beau bijou », a-t-il ajouté.

Victoria, sept livres, 11 onces, ne s'est pas trop fait prier pour naître. Le travail a duré une dizaine d'heures et s'est déroulé sans complications.

« Elle est en pleine santé, a dit sa mère. Quand elle est née, elle a fait un gros bruit.

« Avec tous ces gens des médias qui sont venus la voir aujourd'hui, elle a déjà acquis pas mal d'expérience pour son âge ! »

Au Canada

Par ailleurs, le premier bébé de l'année au Québec, et possiblement au Canada, est un garçon né à minuit deux secondes à l'Hôtel Dieu de Lévis. Steven Marin Breton est le premier enfant de Lynda Marin, 18 ans, de Lévis. Il pèse deux kilos 640.



Chuk Lai-Kuk, la mère, et Yook Ming Tang, le père, entourant le premier bébé montréalais de l'année, Victoria Tang.

photo Bernard Braut, LA PRESSE

SALLE DE CONCERT DE L'OSM

Une pétition pour exiger la consultation des Montréalais

Une pétition sera lancée demain pour demander au Conseil municipal de consulter la population avant d'arrêter son choix sur le site de la future salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal.

ANDRÉ NOËL

« Le maire Jean Drapeau agit de façon irresponsable en choisissant le site sans demander l'avis de personne », a dit hier Jeremy Saul, 31 ans, qui croit que sa pétition recevra beaucoup d'appuis.

« Les Montréalais risquent de se faire passer un autre Stade Olympique. »

Le maire a rejeté le projet modifié de Cadillac Fairview, une société qui aimerait inclure

la salle de concert dans un complexe commercial sur l'avenue McGill College.

M. Drapeau souhaiterait maintenant que la salle soit érigée dans l'est de la ville, sur la rue Berri.

Pétition élaborée

La pétition de M. Saul se lit comme suit :

« Avant que le Conseil municipal considère tout nouvel emplacement pour la salle de concert, il doit tenir compte des facteurs suivants :

« 1. Le projet de l'avenue McGill College, déjà mis au point et prêt à être réalisé, doit être débattu et faire l'objet d'un vote ;

« 2. Les plans et les détails du financement de tout nouveau

projet doivent être rendus publics et faire l'objet d'une large consultation ;

« 3. Le service d'urbanisme de la ville et tous les groupes intéressés doivent être consultés sur tout nouveau projet avant que le Conseil municipal n'arrête son choix. »

Des lettres signées

Plutôt que de recueillir des noms sur une pétition, M. Saul a l'intention de distribuer des lettres. Il enverra ensuite les lettres signées à la ville de Montréal.

« Comme beaucoup d'autres, je me suis opposé au projet initial de Cadillac Fairview, mais maintenant, je crois qu'il représente un compromis acceptable », a-t-il dit.

Selon lui, la démarche suivie par la Cadillac Fairview, qui a modifié son projet après avoir mené elle-même une consultation publique, devrait donner l'exemple aux autres promoteurs immobiliers et à la ville.

« Maintenant, c'est M. Drapeau qui doit être arrêté, a dit M. Saul. Sinon, Montréal risque de perdre la confiance des investisseurs et surtout de se trouver avec une nouvelle dette. »

Le syndrome du stade olympique

Cadillac Fairview s'est montré d'accord pour contribuer financièrement à la salle de l'OSM, dont la construction pourrait coûter entre \$60 et \$70 millions. De son côté, le gouvernement provincial a annoncé une subvention de \$30 millions.

« Comme c'est là, on ne sait pas ce que les projets de M. Drapeau coûteront aux Montréalais, a dit M. Saul. Il ne saurait être question de répéter l'expérience du Stade olympique, où tout a été décidé en catimini, et qui a finalement coûté très cher. »

Lotto 6/49

Loto-Québec prévoit des ventes de \$25 millions

(PC) — Loto-Québec prévoit des ventes canadiennes dépassant \$25 millions pour le tirage du Lotto 6-49 samedi.

La société a révélé dans un communiqué émis au début de la semaine que dans la matinée de lundi seulement, elle a enregistré des ventes totales de plus de \$1,3 millions. Il s'agit, a affirmé Loto-Québec, d'une progression marquée par rapport au lundi précédent.

La semaine dernière, les ventes se sont chiffrées à plus de \$22,5 millions, dont près de dix millions au Québec. Le gros lot, qui atteignait \$7,5 millions, n'a pas été remporté.

Samedi prochain, le 5 janvier, le gros lot devrait atteindre \$8,6 millions environ. Il s'agira de la cagnotte la plus importante après le gros lot de \$14 millions remporté par un couple ontarien le 14 janvier dernier.

Millionnaire à 14 ans

LOUVIERS (REUTER) — Une jeune fille de 14 ans est devenue millionnaire en une nuit après avoir remporté le lot gagnant de la Loto de Noël en France, ont annoncé mardi les responsables de la cagnotte spéciale du 25 décembre.

La jeune fille, qui a décidé de conserver l'anonymat, a gagné 10,5 millions de francs (\$1,1 million), en choisissant les six numéros gagnants de la grille avec les membres de toute sa famille à Louviers, dans l'Eure, au nord-ouest de Paris.

Super Vente Annuelle

Rabais de 10% à 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
A PRIX REGULIER EN MAGASIN

VENTILATEURS DE PLAFOND,
PRIX A PARTIR DE: \$59.95

MODELE ILLUSTRE. DIAM. 42". BLANC. 4 PALES DE BOIS. MOTEUR REVERSIBLE 3 VITESSES. #50831 \$84.95



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

A- PROJECTEUR SIMPLE. BLANC, BEIGE ET COULEURS VARIÉES. 60W MAX. #280313
SPECIAL \$16.95

B- DEUX PROJECTEURS SUR RAIL DE 24". BLANC, BEIGE ET COULEURS VARIÉES. 60W MAX. #189134
SPECIAL \$26.95

C- TROIS PROJECTEURS SUR RAIL DE 36". BLANC, BEIGE ET COULEURS VARIÉES. 60W MAX. #59428
SPECIAL \$34.95

D- 4 LUM. 24" #239962
SPECIAL \$14.95

E- 6 LUM. 36" #239988
SPECIAL \$19.95

F- PROJECTEUR SUR PINCE EN METAL. BLANC, BEIGE ET COULEURS VARIÉES. 60W MAX. #303537
SPECIAL \$19.95

G- DIAM. 19" #222448
SPECIAL \$89.95

H- DIAM. 13" #147371
SPECIAL \$79.95

I- DIAM. 9" #6700
SPECIAL \$69.95

J- LUMINAIRE EN VERRE BISEAUTÉ AMBRE. FINI LAITON. 6 LUM. #191064
SPECIAL \$99.95

M- #282988
N- #297762
SPECIAL \$44.95

O- DIAM. 17". 100W MAX. #212454
SPECIAL \$29.95

P- DIAM. 12". 100W MAX. #289439
SPECIAL \$26.95

Q- DIAM. 8". 60W MAX. #79111
SPECIAL \$21.95

K- LUMINAIRE DE NACRE BLANC. MOTIFS BOURGOGNE. DIAM. 16". #47142
SPECIAL \$79.95

L- LUMINAIRE DE NACRE BLANC. MOTIFS BOURGOGNE. DIAM. 11". #201434
SPECIAL \$59.95

LAMPES DE PLANCHER, AJUSTABLES ET DIRIGEABLES. BLANC, BEIGE ET COULEURS VARIÉES. 100W MAX.
SPECIAL \$44.95

boiteau luminaire

Embelle la lumière



● 6525 DÉCARIE • 735-4631
● 3130 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL • 651-3620

NOUVEAU MAGASIN:
● 2055 BOUL. ST-MARTIN O. LAVAL • 682-2770 (GOIN AUT. DES LAURENTIDES)

● GALERIES D'ANJOU • 352-8231
● MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • 671-0656

Homme de l'année au-delà du Time

Son nom ne dit rien, ou presque, aux Canadiens; il ne disait même rien aux Américains il y a à peine quelques mois. Peter Ueberroth... Le monde devrait pourtant le connaître et le remercier: il a réussi l'impossible, à Los Angeles, l'été dernier.

L'impossible, ce fut de réaliser un profit de \$250 millions US avec la présentation des Jeux olympiques. Ce fut d'affronter le boycott communiste et de faire un événement mondial d'une compétition qu'on disait, chez nous comme ailleurs, trop appauvrie pour se dire vraiment olympique. Ce fut de prouver qu'il était encore possible de tenir des Olympiades et de réunir la jeunesse du monde entier malgré la politique, les coûts économiques et les condamnations agressives de ceux qui ne pensent qu'à la politique et à l'économique. Ce fut de réunir des centaines de millions de personnes dans une fragile unité l'espace de quelques jours.

Pour les Américains, Peter Ueberroth est donc extrêmement important: ils lui doivent une médaille d'or, évidemment. Pas seulement eux.

Avant d'être choisi comme principal organisateur des Jeux olympiques de Los Angeles, Ueberroth avait fait ses preuves comme gestionnaire: il était seul propriétaire d'une importante agence de voyages, First Travel, qui se classe juste derrière American Express aux États-Unis. Il a commencé à refuser l'offre qu'on lui faisait pour Los Angeles; puis il a accepté la tâche, avec une forte diminution de salaire; il a finalement vendu sa compagnie (\$10,4 millions) et a offert son temps bénévolement aux Jeux. Il décida alors que les Jeux ne devaient pas coûter un sou aux contribuables américains; il envisagea même d'en faire une opération profitable.

Malgré les difficultés que l'on connaît et toutes celles que l'on devine, Ueberroth a tenu parole. Et les millions de surplus, il a suggéré de les remettre aux pays participants... On croirait rêver: le chiffre actuel de \$215 millions est censé croître jusqu'à \$250 millions en juin prochain. Le surplus grandit chaque jour.

On ne peut pas s'empêcher de penser aux Jeux de Montréal. Il ne sert à rien de ressasser de mauvais souvenirs pour pointer du doigt des personnes alors qu'on ne peut rien y changer. Mais certaines leçons, même quand elles viennent d'ailleurs, peuvent nous faire réfléchir.

Car enfin, selon les derniers chiffres publiés par Guy Pinard dans LA PRESSE de vendredi dernier, la Régie des installations olympiques devait faire face, en 1984, à un déficit d'exploitation de \$4,9 millions. Et on ne sait vraiment pas quand ces installations pourront devenir rentables. Sans compter ce qu'il faudra dépenser encore pour les aménager convenablement.

Cela s'ajoute à la dette olympique, bien entendu. Calculant capital et intérêts, Pinard affirmait, le 21 décembre dernier, que le déficit olympique atteindrait, finalement, la somme de \$3,18 milliards au moment où, en 1995, la dette serait entièrement remise.

On ne peut comparer l'incomparable: les circonstances des Jeux de Montréal n'étaient pas celles des Jeux de Los Angeles, avec tout ce que cela doit comprendre de nuances et de respect des contextes divers.

Mais Ueberroth a prouvé qu'il était encore possible de croire à l'olympisme; d'autres villes et d'autres pays sauront profiter de la leçon. Mais il n'y a pas que les Jeux qui exigent le réalisme et la sagesse.

Jean-Guy DUBUC

L'espoir à l'Est

Malgré l'état du monde, beaucoup se consolent à l'idée que l'histoire ne s'accomplisse pas comme l'avait prédit George Orwell, l'auteur de «1984». Les sombres anticipations du romancier anglais, si souvent évoquées il y a douze mois, n'auront finalement servi que de prétexte aux commentateurs qui voulaient surtout montrer que nos sociétés, plutôt que de sombrer dans la déshumanisation et la tyrannie appréhendées par l'écrivain en 1948, réalisent au contraire des progrès notables sur la voie du retour à l'individualisme, du triomphe des droits de la personne.

Mais en 1985, 40 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale et la conférence de Yalta où les grandes puissances se partagent le monde, il n'est pas besoin de recourir à la prémonition pour savoir que l'Europe centrale, toujours soumise à la domination soviétique, restera prisonnière de son carcan à moins que ne se produisent des événements que rien ne laisse espérer. Les révoltes, les soulèvements et les insurrections (Berlin en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968, Varsovie depuis 1981) ont été étouffés dans le sang ou se sont soldés par la perte de quelques libertés durement conservées.

Appauvris matériellement, ces pays qui faisaient jadis la gloire de l'Europe sont cruellement éprouvés socialement et culturellement. Ses habitants n'ont le droit ni de circuler librement, ni de s'exprimer, ni d'être leurs dirigeants. Il n'est pas de salut hors du matérialisme dialectique et du réalisme socialiste.

Et pourtant, ces peuples résistent et tentent encore de s'affirmer, les uns par l'ingéniosité en matière économique, d'autres en manifestant de plus en plus leurs particularismes nationaux, en préservant leurs caractéristiques régionales; d'autres encore, par une étonnante solidarité populaire; tous en tirant le maximum d'avantages des influences occidentales qui, malgré les frontières étanches, pénètrent l'Europe centrale.

Est-il seulement permis d'envisager un large mouvement d'émancipation, tout au moins une certaine libéralisation qui rendrait à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie, à la Pologne, à la Roumanie, à l'Allemagne de l'Est une partie de l'autonomie en tutelle, une fraction des libertés disparues? Les indices qui offriraient un tel espoir ne sont pas apparents, Moscou ne donnant aucun signe qui laisserait prévoir un relâchement de son emprise. Bien au contraire, le gouvernement soviétique n'entend renoncer à aucun des avantages que lui procuraient en 1945 les accords de Yalta.

C'est pourquoi les luttes et les mouvements de résistance du peuple polonais revêtent un caractère tragique. On ne voit pas d'issue. Comment, dans ces conditions, les hommes et les femmes de ces pays peuvent-ils poursuivre un combat sans même un espoir? En réalité, ils ne désespèrent pas complètement. Ils croient qu'un jour, dans cinq, dix ou quinze ans, l'ordre établi au Kremlin finira par se transformer: ils espèrent aussi que l'Occident, sur les valeurs fondamentales de liberté et de respect de la personne, ne fera pas de concession à Moscou. Mais quelle concession pourrait-il faire qu'il n'a pas déjà faite à Yalta en 1945 dans un contexte qui autorisait encore certains espoirs pour l'Europe centrale?

Les régimes totalitaires que contrôle Moscou ne s'effondrent pas. Heureusement, le régime de droite finissent toujours par s'écrouler, comme en témoignent ces dernières années l'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Argentine, l'Uruguay.

Mais il se produit, de l'autre côté de la terre, un phénomène de mutation qui annonce peut-être l'avènement d'une ère nouvelle en Chine. Les dirigeants âgés de ce pays six fois millénaire reconnaissent sans peine et sans honte que le marxisme-léninisme ne permet plus de résoudre tous les problèmes de notre temps, qu'il faut par conséquent inventer de nouvelles solutions.

Celles-ci, pour l'instant, passent par un relâchement complet du rigorisme hérité de la Révolution culturelle, par la liberté d'entreprise offerte aux paysans, par une plus grande liberté de choix laissée aux habitants des villes. On ne doit pas conclure hâtivement mais y voir un événement considérable. En 1984, l'espoir nous est venu d'Orient.

Michel ROY



(Droits réservés)



Jean Pellerin

(Collaboration spéciale)

L'Inde a un nouveau gourou

Réussir à récolter plus de 50 pour cent des votes, dans un pays aussi troublé que l'Inde, c'est, à n'en pas douter, un exploit à marquer d'une pierre blanche. Rajiv Gandhi vient d'accomplir cet exploit. Son parti remporte près des trois quarts des 508 sièges à pourvoir au Lok Sabha (chambre basse). Le jeune leader surclasse le pandit Nehru lui-même, son grand-père, qui enlevait 47,8 pour cent des votes en 1957, alors qu'il était au faite de sa puissance.

Tous les observateurs avaient prédit une victoire au jeune Gandhi, ultime rejeton d'une prestigieuse dynastie, mais aucun n'aurait osé annoncer un balayage aussi foudroyant. Les agences attribuent la victoire au Parti du congrès (Cong-I), mais en ce faisant, elles ne tiennent pas compte beaucoup plus des apparences que de la réalité. Le Parti du congrès avait perdu beaucoup de plumes ces dernières années. On tenait cette formation politique responsable de tous les maux du pays (surtout à la suite de l'investiture par l'armée du temple sikh à Amritsar), aussi, plusieurs se demandaient si Mme Gandhi se maintiendrait en selle aux prochaines élections.

L'assassinat de la «dame de fer» de l'Inde, le 31 octobre dernier, a non seulement dé-

joué les prévisions, mais a complètement modifié le contexte dans lequel devait se dérouler la consultation populaire de la semaine dernière. On sait que la mort tragique d'Indira Gandhi a traumatisé le monde entier. Mais en Inde, cette tragédie a créé un climat de détresse absolument suffocant. Le fanatisme des extrémistes sikhs avait fait toucher du doigt l'extrême fragilité de la démocratie. Aussi, on comprend que les Indiens furent tous frappés de stupeur. Ce coup d'audace inouï avait ouvert chez eux une affreuse blessure.

Les nations, comme les bêtes, se recroquevillent dans l'ombre quand elles sont blessées. L'Inde s'est repiée sur elle-même dans l'espoir que la plaie se cautériserait plus vite. Or, du fond de l'abîme, elle eut la surprise de voir surgir un nouveau gourou.

Personne jusqu'ici n'avait beaucoup entendu parler de Rajiv Gandhi. C'est l'assassinat de sa mère qui l'a projeté à l'avant-scène. Tout de suite, l'homme a su faire preuve de charisme — un charisme qui découlait d'une grande simplicité dans le comportement, et d'un stoïcisme à toute épreuve face aux tâches insurmontables qui l'attendaient. Il a accepté le plus simplement du monde une succession qu'il n'avait jamais convoité. Il a

présidé à l'incinération de sa mère sans s'abandonner à des démonstrations émotives qui auraient pu être rentables électoralement parlant. Il a maintenu la date fixée pour les élections générales en dépit du peu de temps qu'il lui restait pour incarner son nouveau rôle. Bref, il n'a rien fait pour s'assurer un avantage quelconque.

Certes, il ne faut pas exagérer l'action des charismes dans la vie des politiciens. On peut même croire que ce sont les circonstances qui les suscitent. N'empêche que celui de Rajiv Gandhi a visiblement séduit les Indiens.

Bien sûr, hors de la dynastie inaugurée par Jawaharlal Nehru en 1947, on n'a guère vu émerger de figures politiques tellement remarquables en Inde. Aussi, le fils d'Indira Gandhi n'eut guère de mal à éclipser les politiciens sans nom et, sans doute aussi, sans grand talent, qui militent au sein des innombrables partis politiques du pays.

On a dit que c'était la faiblesse et la division de l'opposition qui avaient reporté le Parti du congrès au pouvoir. Il est permis d'en douter. Le véritable vainqueur, c'est Rajiv Gandhi, car les Indiens n'ont pas voté pour le Parti du congrès, ni contre les partis d'opposition, mais pour l'hom-

me qui, à leurs yeux, redonne au pays l'espoir en des jours meilleurs. Ils se sont accrochés à cet homme comme le naufragé à une bouée de sauvetage. Comment s'en étonner?

Les électeurs de tous les pays du monde sont sensibles aux charismes. En Inde, la semaine dernière, trois hommes en étaient pourvus: Rajiv Gandhi, Charan Singh, l'ancien premier ministre, et Rama Rao, acteur de cinéma devenu politicien. Les trois ont réussi à se faire élire haut la main.

Les élections ne se sont pas déroulées sans violence. On parle d'au moins 35 morts. C'est d'autant plus navrant que depuis le passage parmi nous du Mahatma Gandhi, plusieurs croient que l'Inde est le pays de la non-violence. Que non pas! C'est le Mahatma qui était non violent. Quant à l'Inde, elle n'est ni meilleure ni pire que les autres pays. Trente-cinq morts, sur une population de 740 millions d'habitants, c'est, en somme, une infime moyenne que pourraient envier maints autres pays.

On dit l'Inde ingouvernable. Et puis, on sait que les charismes ont la vie courte. Rajiv Gandhi saura-t-il ne pas décevoir l'espoir qu'on met en lui? C'est la grâce qu'on lui souhaite.

LECTURES

L'Amérique des ethnies

La bande des quatre en Chine, les trois colombes à Ottawa ou les «big three» chez le Canadien, les deux solitudes à Montréal, la dame de fer en Grande-Bretagne, le miracle allemand des années 30 ou le miracle japonais des années 80, le printemps de Prague et la révolution des œillets, le tiers monde et les super-puissances, le village global et les bidonvilles... Nombreuses sont les trouvailles qui ont permis de camper dans une expression bien frappée la personnalité d'un leader, le moteur d'un mouvement, la configuration d'un pays et même l'état de la planète. On répète ces formules comme un refrain rassurant et reposant.

Gérald LEBLANC

Jusqu'à ce qu'un empêcheur de tourner en rond vienne nous rappeler tout bonnement que notre formule toute faite cache autant de vérité qu'elle en révèle, que la trouvaille devient écran quand on lui demande d'épuiser la réalité et de tout porter. C'est précisément ce qui est

arrivé (en 1981 dans la version originale et en 1984 dans la traduction française) au fameux «melting pot» qui tenait lieu d'histoire et de connaissance des USA pour beaucoup d'entre nous.

Il fallait un Noir, brillant historien par surcroît, pour rappeler avec éclat l'existence de «L'Amérique des ethnies». «Le melting pot, ce «creuset» longtemps synonyme de l'assimilation à l'américaine, est maintenant une notion dépassée». Sowell ne fait pas seulement décrire; il démontre en long et en large que les ethnies ne sont pas réductibles à un modèle unique. Bien sûr la discrimination et l'exploitation existent mais elles ne suffisent pas à expliquer le comportement des Japonais, des Juifs, des Mexicains, des Noirs et de tous les autres qui ont fait ce pays-continent que sont les États-Unis d'Amérique.

Le néo-conservatisme et le patriotisme (du genre «le plus grand et le plus gros du monde» cher aux Américains) de Sowell contiennent eux aussi une dose d'idéologie, de parti pris tout

comme l'approche morale ou marxiste qu'il combat avec énergie. Peu importe! Ce qui compte c'est l'information et la lumière nouvelle qu'apporte l'auteur. Et de l'information il y en a à la tonne dans ce livre passionnant: pas moins de 1786 références à des ouvrages de toute sorte et de toute discipline.

Cette abondance pourrait devenir indigeste mais heureusement le livre se présente comme une dizaine de monographies (les Irlandais, les Allemands, les Juifs, les Italiens, les Chinois, les Japonais, les Noirs, les Portoricains, les Mexicains) encadrées par une excellente problématique en introduction et un remarquable bilan en conclusion.

Sowell renverse la coutume: au lieu de caser chaque groupe dans une histoire toute faite des États-Unis, il fait l'histoire du pays en faisant celle de ses diverses composantes, en jetant un second regard sur la manière avec laquelle chaque ethnie s'est fondue au tout. Il ne laisse rien de côté: les Italo-Américains venaient du Sud et non du Nord, ils

buvaient du vin et non du fort comme les Irlandais, ils étaient habitués à voir l'ennemi en leur sein (les Italiens du Nord qui les avaient toujours dominés) et non chez les étrangers... Tous ces traits de l'héritage culturel expliquent bien des choses y compris la méfiance des Italo-Américains à l'endroit des associations nationales et leur repli avec la famille, y compris le fait qu'encore aujourd'hui les Italo-Américains soient en dessous de la moyenne nationale pour les grades universitaires même s'ils se situent au-dessus pour les revenus, y compris le fait qu'il a fallu un demi-siècle avant de trouver des prostituées italiennes dans les grandes villes américaines, y compris la percée des Italo-Américains dans le crime organisé à la faveur de la prohibition...

En lisant Sowell, on se prend à espérer qu'un Québécois de vieille, moyenne ou nouvelle souche refasse l'histoire de Montréal à partir de celle de ses composantes ethniques. Ne dites pas trop vite que chez nous c'est différent. Nos ethnies en quête d'un historien pourraient bien aussi nous étonner.

L'Amérique des ethnies, par Thomas Sowell, Éditions l'Age d'Homme, Lausanne, 1984, 327 pp.

Pitié pour les ex-religieux sécularisés

Monsieur Michel Clair
Président du Conseil du Trésor
Québec

C'est à mon tour, Monsieur le Ministre, de vous écrire concernant l'injustice dont je suis l'objet, tout comme les 2,800 enseignants sécularisés après 1965.

J'ai appris que votre ministère avait déposé une proposition pour régler ce problème. Cependant ma surprise est à son comble quand je constate qu'on veut faire partager par la CEQ les frais de cette injustice. La CEQ n'est pour rien dans ce qui nous arrive. Ce qu'elle essaie de faire présentement c'est de tenter de nous alder à nous sortir de ce bourbier. C'est tout à son honneur et nous l'en remercions.

Comme nous le savons, le vrai responsable de cette injustice c'est le gouvernement de Jean Lesage. C'est donc au gouvernement qu'il convient de réparer les torts que certains parmi nous subissent, depuis plusieurs années, et que d'autres subiront encore, si une solution n'est pas trouvée à brève échéance. Une injustice demeure toujours une injustice aussi longtemps qu'elle n'est pas réparée. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas nous taire et continuer de faire les frais de cette loi inique. Mais pourquoi faudrait-il que maintenant nous fassions l'objet d'une lutte entre le gouvernement et la CEQ? A ce compte, aussi bien parler de la CSN! Et pourquoi pas de la FQDE?

Ne faudrait-il pas plutôt se rappeler qu'à l'origine la cause de cette injustice, toujours présente à nos esprits bien que non avouée, ce sont les communautés enseignantes, comme le laisse entendre l'opinion publique.

1 — Les communautés, ce sont elles qui refusèrent de participer à tout régime de pension avant les années 65, prétextant qu'elles assumaient et assumeraient les frais de pension de leurs membres. Elles refusèrent également de participer aux projets de 1973 et de 1978, parce que cela impliquait des coûts trop élevés.

2 — De plus, elles ont gardé pour elle-mêmes les revenus accumulés par tous les membres, revenus qui auraient dû servir à tous, même aux sécularisés.

3 — Au contraire, elles ont laissé

partir leurs membres, sans parfois leur donner le nécessaire pour subsister. Plus souvent qu'autrement ceux qui se sécularisaient quittaient avec un maigre \$500 en poche, et parfois moins.

4 — Les rachats de nos soi-disant crédits de rente, pour nos années passées en communauté, ont été faits à nos frais. Mais les communautés n'auraient-elles pas dû en partager les coûts?

5 — A-t-on encore raison de plaindre les communautés, alors qu'elles se sont enrichies à nos dépens? On sait par contre que leurs membres parvenus à la retraite bénéficient encore du supplément de revenu de la pension du Canada. Ce supplément est pourtant refusé aux enseignants sécularisés, parce qu'il leur reçoit déjà une maigre pension.

6 — Si jamais les communautés s'adressaient au gouvernement pour réclamer une part quelconque dans ce règlement:

— elles feraient la preuve encore une fois qu'elles comptent réaliser des gains en profitant du travail des autres, c'est-à-dire leurs anciens membres qui sont seuls à faire la lutte.

— elles fourniraient un prétexte au gouvernement pour retarder le règlement du problème: alors, quels seraient les coûts?

Elles seraient ainsi taxées de malhonnêteté et d'injustice, par rapport à leurs anciens membres, qui ont pourtant contribué à leur richesse et qui ne méritent aucunement qu'on s'acharne à leur nuire.

Pour conclure, il est bien évident que ce sont les communautés, et non la CEQ, qui devraient contribuer à réparer les torts qui ont été causés envers nous. C'est donc aux communautés que le gouvernement devrait s'adresser pour obtenir un partage des coûts, si jamais cela devait s'imposer.

En somme, ce que nous réclamons c'est le droit que nous avions au rachat de nos années d'enseignement d'avant 1965. Ce droit les communautés ne l'ont jamais eu; même la loi des fonctionnaires de l'enseignement de 1940 excluait les religieux et les membres du clergé.

Lucien FAILLE
Membre des enseignants sécularisés après 1965

Les rapides de Lachine: touchez pas

LA PRESSE publiait le 4 décembre un article intitulé: «Des dizaines de millions de dollars y sont actuellement engagés. Québec n'a pas du tout renoncé au projet Archipel».

Je trouve ce projet scandaleux, destructeur, où l'on dilapide déjà des fonds publics fort importants, alors que certains secteurs économiques, hospitaliers et universitaires pourraient faire un usage beaucoup plus rationnel de ces sommes.

Pourquoi? Nous avons, avec les rapides de LaSalle, car ils sont en face de chez nous à LaSalle, un site naturel unique et merveilleux. Plusieurs amateurs d'oiseaux y viennent avec leurs lunettes observer canards, hérons et une foule d'oiseaux très sympathiques. Le long des rapides, une piste cyclable permet de pratiquer un de nos sports favoris dans une ambiance exceptionnelle. Les amateurs de pêche s'en donnent à cœur joie et les gens s'y rendent pour pique-niquer et admirer la descente des rapides en canot spécial.

On a si peu d'endroits où l'on peut encore «vivre». Pourquoi vouloir les détruire?

Heureusement, des groupes très structurés, comme celui pour les Espaces verts de LaSalle ainsi que les amateurs de cyclisme, de descente en canot spécial et tous les gens sensés vont bloquer ce projet. «Vous ne détruisez pas nos rapides.»
Jean-Paul ROUSSEAU



Le paradis des oiseaux et des pêcheurs.

photo Armand Trotter, LA PRESSE

A propos de ce projet de négociation avec les syndiqués des secteurs public et parapublic

Monsieur Michel Clair
Président du Conseil du Trésor

Avec beaucoup d'attention, j'ai lu votre entrevue avec LA PRESSE et le supplément PLUS concernant la prochaine négociation avec les secteurs publics et parapublics.

Je trouve vos objectifs fort louables de rechercher une formule de négociation permanente qui soit juste pour tous et qui éviterait le caractère de confrontation. Étant de nature pacifique, je souscris à votre orientation. Mais je vous avoue que je ne serai pas difficile à convaincre du contraire après avoir été victime de provocation à plusieurs reprises:

— Campagne de dénigrement des fonctionnaires et professionnels.

— Rallongement de la semaine de travail de 32½ heures à 35 heures et imposition d'une pause-café de 2½ heures par semaine, que je ne prends que très rarement (environ 1 fois par mois).

— Diminuer notre salaire de 20% et 10%. Selon vos dires, il faut que cesse le rôle de l'Etat-Provident et que les syndiqués oublient la notion du toujours plus. À ce sujet, pourquoi avoir accordé deux augmentations aux médecins ainsi qu'aux vétérinaires praticiens (qui déjà gagnent énormément plus que nous), des augmentations aux policiers, aux juges, aux em-

ployé d'hydro-Québec, sans oublier les députés et les principaux d'écoles, etc.).

Si l'Etat a vraiment besoin de ma contribution pour éliminer le déficit gouvernemental et relancer l'économie nationale, je suis prêt à la faire. A la condition toutefois de ne pas être le seul à en faire les frais.

En touchant à la fin de 85 le même salaire qu'en juin 81, cela représente une diminution du pouvoir d'achat d'environ 30% et peut-être 50% si je compare ma situation à tous les autres qui depuis ce temps ont touché des augmentations de salaire: médecins, vétérinaires, juges, policiers, principaux, employés d'Hydro, députés, cadres, etc.

Comment croyez-vous, dans ce contexte, ne pas avoir envie de confrontation, même si cette attitude est vraiment contraire à ma nature?

Comment négocier avec un employeur qui est juge et partie?

Ne serait-il pas à propos d'avoir une politique salariale où tout le monde serait traité équitablement au lieu de n'accorder des augmentations qu'à ceux qui ont les armes et le pouvoir.

Denis RÉMILLARD
Agronome
Membre du SPGQ
Plessisville

Soyons plus objectifs à l'endroit des policiers

On s'attaque à la police de plusieurs façons. Il est si facile de caricaturer les policiers, de tenter de démontrer qu'ils sont surpayés, qu'ils ne font que se promener, en gros, qu'ils ne font rien. (Réponse à l'article «la police et les autres» paru dans Tribune libre).

On a tellement tenté, depuis toujours, de tourner en dérision le travail des policiers que certaines gens se croient encore permis de le faire de nos jours, s'y sentant encore plus à l'aise dans des moments que nous connaissons.

Je suis policier. J'ai connu à la Sûreté du Québec, depuis près de vingt ans, les hauts et les bas de ce métier que j'adore.

L'article en question raconte qu'il y a plus de danger et de décès dans la construction que dans nos rangs. Je crois qu'il est normal que ce soit ainsi, si on considère le nombre de travailleurs dans le secteur de la construction. L'auteur regrette-t-il qu'il en soit ainsi? Aurait-il pris la peine d'écrire quand l'un des nôtres tombe?

Aussitôt qu'on parle de nous,

c'est en général pour nous attaquer, tout d'abord nos salaires, pour prétendre qu'ils sont exagérés. On nous compare alors à tous les métiers, et au chapitre des salaires, on exhibe alors le mot «profession» pour appuyer cette dite «exagération».

Compare-t-on les cédules de travail, les vacances et les congés en général de ces «professionnels»? Non, car il est alors normal que nous ne jouissions pas des mêmes avantages sociaux, n'étant plus considérés dans cette optique comme des «professionnels».

De plus, connaît-on le stress que ressentent les policiers quand ils répondent à certains appels? Ce sont eux aussi des humains. (...)

Les conditions de travail que nous avons sont dues à notre travail et à notre persévérance. (...) Je laisse d'ailleurs aux gens le soin d'analyser et de comparer, ceux-ci n'étant tout de même pas dupes de tels propos sur notre compte.

Fernand LALANCETTE
Saint-Bruno

Voeux du Nouvel an de Mgr Paul Grégoire archevêque de Montréal

Frères et sœurs,

Au moment où je vous écris ces lignes, j'ai à l'esprit des souvenirs très vifs de l'année qui s'achève et des perspectives d'espérance pour l'année qui vient.

Nous avons vécu en 1984 des heures très intenses à l'occasion de la visite de Jean-Paul II. L'événement a été pour chacun de nous l'occasion de redécouvrir, de célébrer et d'approfondir sa foi. Nous l'avons fait dans un climat extraordinaire de fête et d'amitié. Nous avons touché du doigt la présence du Seigneur parmi nous. Notre pensée en cette fin d'année est une action de grâce pour tous ces liens que nous avons resserrés avec le Seigneur, avec nos frères et sœurs.

Nous nous engageons maintenant dans une année nouvelle qui porte ses promesses. Nous aurons à consolider notre foi pour qu'elle se traduise dans nos engagements et nos responsabilités de tous les jours. Nous aurons à accompagner particulièrement les jeunes dans leur cheminement de foi, ces jeunes qui ont manifesté leur générosité et leur capacité d'enthousiasme de façon si éclatante lors de la visite papale. L'année 1985 leur est d'ailleurs consacrée. Au cours de

cette Année internationale de la jeunesse, nous voudrions nous ouvrir davantage à leurs besoins, à leurs appels et leur permettre d'apporter à notre société les richesses de leur créativité et de leur vitalité.

Nos préoccupations pour les jeunes ne nous font pas oublier, d'autre part, les détrences qui marquent notre temps: chômage, guerres, conflits de toutes sortes, famine. Jamais peut-être n'avons-nous été autant sollicités pour soulager des misères humaines, chez nous comme à l'étranger. Nos réponses ont été extrêmement généreuses.

Je fais le voeu que cette générosité s'accroisse encore et trouve mille façons de se manifester au cours des prochains mois. Nous connaissons avec plus d'intensité encore la joie de vivre en frères et de donner.

«Le Seigneur aime celui qui donne avec joie.» Que pour chacun de nous l'année 1985 soit illuminée par la présence et l'amour de Dieu, par la joie de travailler ensemble à l'avènement d'un monde meilleur!

Bonne, heureuse et sainte Année!
Paul Grégoire
Archevêque de Montréal

Combattre le chômage

La formule des syndicats pour orienter l'affrontement avec l'employeur pour régler le chômage va conduire notre économie tout droit dans un cul-de-sac.

Sur une hypothèse d'augmenter les emplois les chefs syndicaux proposent une réduction de la semaine de travail. Cette suggestion, si appliquée, aura pour effet direct d'augmenter le coût unitaire des produits et de déboucher sur une perte de la concurrence sur les marchés internationaux, ce qui créera une dégradation de l'emploi. Les syndicats, dans le contexte actuel, devraient faire preuve de réalisme économique et favoriser plutôt la formation et la polyvalence, afin de créer un climat de confiance et de motivation qui aidera l'employeur à fournir du travail pour tous.

Ghislaine BOUCHER
Québec

L'ingestion d'amiante

Le docteur Dagenais-Pérusse, médecin, président de l'Association des eaux gazeuses du Québec, et propriétaire-vendeur de l'eau minérale «Verchères» de St-Justin, m'inquiète sérieusement.

Dans une lettre parue dans LA PRESSE du 29 novembre et s'appuyant sur une étude de 1977, il déclare sans ambages que l'ingestion d'eau contenant des fibres d'amiante présente un risque certain. Il écarte d'un geste large toutes les recherches scientifiques les plus récentes qui démontrent le contraire. Il met de côté les conclusions de la Commission royale de l'Ontario sur l'amiante, une enquête qui a duré 4 ans et a coûté \$2 millions. Il met sous le tapis les recherches du docteur Betty Meek du gouvernement fédéral.

Il est évident qu'il n'a pas pris le temps de lire les documents que je lui ai fait parvenir et qu'il n'en fait aucun cas. Il s'assort sur des étu-

des faites depuis nombre d'années par le docteur Jacques Dunnigan de l'Université de Sherbrooke. En fait, il est évident que le docteur s'est fait une idée préconçue sur l'amiante ingérée et qu'il en reste là.

Je me demande si je devrais l'informer que la EPA (agence de la protection de l'environnement) des États-Unis, qui enquête sur le sujet depuis bon nombre d'années, a dépensé quelque \$40 millions de dollars et n'a jamais pu démontrer quelque danger que ce soit.

Pour prouver que je ne lui en veux pas à ce docteur, je prends un coup de Perrier à sa santé.

J. COOMBS-PAYAC
Directeur
Santé, Industrie et
Environnement
Montréal

Pauvre contribuable

Ensemble, les gouvernements du Canada et du Québec me donnent moins de \$25 par mois en allocations familiales. C'est, semble-t-il, la valeur qu'ils accordent au fait que j'éduque un futur contribuable.

S'ils ont besoin de cet argent, qu'ils le prennent. Mais n'empêchez pas de payer anormal de pénaliser ceux et celles qui assurent la relève du pays.

Suzanne BLANCHET
L'Assomption

Un titre incorrect

Dans LA PRESSE du 9 décembre, en page 82, vous avez reproduit un texte de l'Agence France Presse que vous avez intitulé «La suite de 2001, Odyssée de l'Espace — du navet à l'état pur». Je trouve votre titre très exagéré par rapport à la dépêche de l'AFP qui parlait de «bien décevant», en comparaison avec le premier film produit en 1968.

J'ai vu ce «navet à l'état pur» et j'ai trouvé ça très intéressant. L'effet «Polby stéréo» et les décors sont prenants. On y retrouve des

Il faut faciliter l'accès à la pré-maternelle

Ministère de l'Éducation du Québec
a/s M. Yves Bérubé

Je tiens à vous prier de bien vouloir prendre dans les plus brefs délais les mesures qui s'imposent pour que les enfants qui ont le malheur de naître après le premier octobre puissent avoir accès à la pré-maternelle au cours de l'année de leur quatrième anniversaire de naissance, à la maternelle au cours de celle de leur cinquième anniversaire et à l'école primaire au cours de celle de leur sixième anniversaire.

Le problème, Monsieur le Ministre, ne se pose plus de la même façon qu'il y a dix ans. Avec l'arrivée des jeux éducatifs et de la télévision et avec le système des garderies, l'esprit des enfants est beaucoup plus éveillé qu'autrefois et ils sont beaucoup plus prêts à commencer la pré-maternelle dès l'année de leur quatrième anniversaire de naissance et l'école primaire dès l'année de leur sixième anniversaire. Ne pas l'admettre est faire fi de la prodigieuse évolution des temps modernes.

Je ne sais si c'est parce que cela engendrerait des coûts supplémentaires que l'État s'acharne à faire perdre un an à ces pauvres enfants. Si tel est le cas, le calcul est mauvais car l'État doit, de toute façon, les admettre dans le réseau scolaire une année plus tard; on ne peut donc parler d'une «économie» car l'État ne fait que différer cette «dépense» et le seul résultat concret de cette procédure est de pénaliser des enfants intelligents.

Je demande donc que cette loi soit révisée immédiatement. Si des

difficultés budgétaires réelles ou chimériques devaient être votre prétexte pour refuser d'accéder à cette requête, de deux choses l'une: ou bien faites au moins en sorte que ces enfants puissent être admis dans les écoles privées ou bien admettez-les dans le secteur public en leur imposant un «ticket modérateur». Ce n'est pas de gaieté de cœur que je me résoudrais à de telles solutions (à la somme d'impôts et autres taxes que je verse à votre gouvernement, je pourrais au moins espérer que mon enfant ait accès aux écoles publiques gratuitement comme tous les autres sans perdre une année à cause de sa date de naissance!) mais je suis prêt à les envisager, quitte à me saigner à blanc, pour que ma fille ne perde pas une année de sa vie.

De plus, je me pose une autre question: est-ce qu'un État qui se dirige en ligne droite, même en tenant compte de l'immigration, vers une pyramide des âges inversée, peut se permettre de retarder délibérément et par pur sado-masochisme l'accès de près du quart de sa population au marché du travail? Je crois que poser la question, c'est y répondre!

Enfin, il serait aussi pertinent de noter que cette modification à la loi pourrait constituer un élément de solution au problème des garderies et viendrait par conséquent en aide aux familles dont le père et la mère sont sur le marché du travail.

J'espère savoir bientôt quel sort sera réservé à cette requête.

Pierre HISSSEL
Verdun

messages féministes et pacifistes bien présentés. On ne voit aucune scène de colère ou de violence. Les astronautes soviétiques semblent plus sympathiques que les Américains. À la fin du film, on est déçu parce que c'est déjà fini. Mais attention, même si la publicité laisse espérer une version française en y traduisant le titre, c'est le film original en anglais qui est actuellement à l'affiche. «2010» est le film le plus rafraîchissant que j'aie vu récemment.

Denis CÔTÉ
Montréal

Chapeau chauffeur

J'ai besoin de votre journal pour crier bien fort et bien haut l'acte de courtoisie dont m'a fait bénéficier un jeune chauffeur de la ligne 165.

J'étais obligée de me rendre à l'hôpital des convalescents, donc de descendre à Van Horne. La sortie était encombrée d'insoucients presque juchés sur les épaules du chauffeur qui les exhortait gentiment à prendre place à l'arrière. Nul ne bougeait.

Je lui ai donc dit: «Monsieur le chauffeur, j'ai 83 ans et je crains de me fracturer une jambe en faisant un mouvement brusque». «Je vais vous aider à descendre», a-t-il répliqué. Quittant son siège, il se leva, poussa tous ces «insoucients» qui daignèrent lui obéir et me laisser passer.

J'étais stupéfaite. Je n'ai pu que lui dire merci et j'ai oublié de lui demander son nom. Mais je voudrais le féliciter et encore une fois le remercier.

Marthe BEAUBIEN
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la politesse de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'éditer les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: Tribune Libre, LA PRESSE, C.P. 4700, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

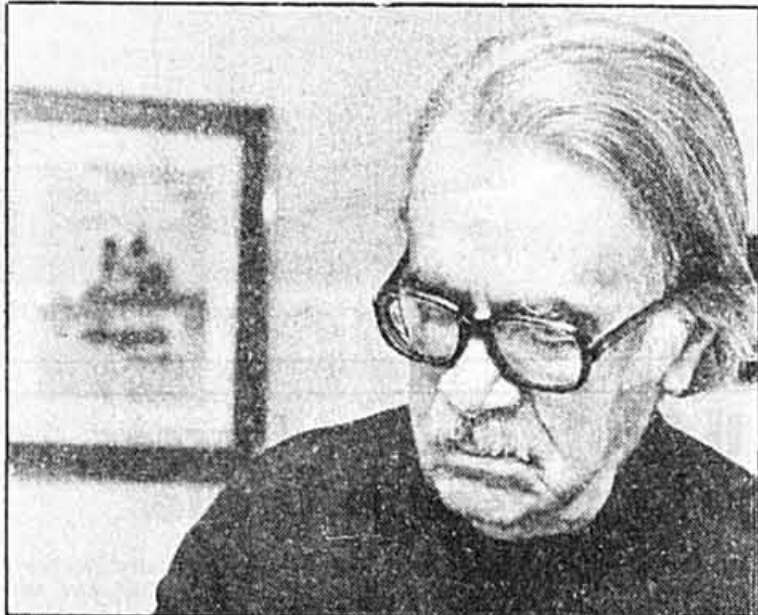
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes de lundi au vendredi 8h à 17h	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détachés	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Announcements	285-6901	Vacances, voyages	285-7263
		Carières et professions, nominations	285-7320

L'année est et sera « jeune »

■ Bonjour! Comment allez-vous depuis l'an dernier? Vous avez survécu comme moi aux noires prédictions de **Nostradamus**, **George Orwell** et compagnie. Bravo! Place aux jeunes. C'est l'Année internationale de la jeunesse; il y a de la place pour tout le monde, l'année est jeune, tous les espoirs sont permis. Vous avez pris de bonnes résolutions pour 85? Non? Tant mieux. C'est la meilleure façon de ne pas se culpabiliser en cours de route. Quoique certaines personnes aorent se culpabiliser et paraître malheureux. À ceux-là je suggère le nouveau livre de **Paul Watzlawick**, «Faites vous-même votre malheur», un guide de conseils pratiques et efficaces!

■ Nous avons beau entrer dans l'Année de la jeunesse, tout le monde continue de vieillir! Demain, 3 janvier, ce sera l'anniversaire de quelques quinquagénaires dont **Raymond Garneau** et **Camille Samson**. Le dramaturge **Marcel Dubé** aura 54 ans, souhaitons-lui de ne pas perdre le moral en même temps que sa série télévisée!...

■ Vendredi, 4 janvier, **Paul Desmarais** aura 58 ans, l'animatrice **Huguette Proulx** beaucoup moins et le sympathique comédien **Jean-Louis Millette** fêtera ses 48 ans dans «Un village de fous» où il est seigneur et maître, et seul «méchant» dans un village d'imbéciles heureux, au Théâtre Port-Royal de la P.D.A.



Armour Landry

■ Un qui ne se sent pas vieillir c'est **M. Armour Landry**, 80 ans et photographe toujours actif! Il dit qu'il est quasiment né dans une chambre noire! Son ami, **Robert Choquette** (qui a le même âge) et aussi le **maire Drapeau**, l'encouragent à poursuivre son travail de recherches sur les francophones aux États-Unis. Il a publié chez l'Éditeur officiel «Une Amérique française» et cette année la Bibliothèque nationale organisera une exposition rétrospective sur son travail de photographe de 1945 à 1975...

■ Que faut-il critiquer lorsqu'il ne critique pas? Il cherche... **Gilles Potvin**, du *Devoir*, est le responsable du texte et du choix des photos

FRANCINE GRIMALDI

(collaboration spéciale)



du très bel album sur «Les cinquante premières années de l'O.S.M.» et il travaille présentement au scénario d'un film sur la célèbre cantatrice canadienne **Albani**, née **Emma LaJeunesse**. C'est un film qui sera réalisé par **Claude Fournier** cette année, d'ailleurs ce dernier doit aller passer deux semaines à Moscou et à Leningrad après les fêtes pour se documenter sur **Albani** et faire du repérage. Il emmène sa productrice, **Marie-Josée Raymond**, mais pas son recherchiste...

■ L'une des quatre enfants de **Gilles Potvin**, **Nathalie Potvin**, a 23 ans et elle est violoniste. Son rêve? Devenir chroniqueur ou agent d'artistes. À son âge, tous les rêves sont permis!

■ Le cinéaste français **Jean Rouch** viendra présenter quelques-uns de ses films au Conservatoire d'art cinématographique qui lui consacra une importante rétrospective du 26 janvier au 3 février. 37 ans de cinéma-vérité et de documentaire, principalement sur les Africains et avec les habitants d'Afrique noire. Entre autres films



Jean Rouch

Jean Rouch nous présentera le 28 janvier «Dionysos», son tout dernier, qui fut présenté au Festival de Venise en septembre et qui a su étonner les cinéphiles. Un film fiction qui semble bien résumer sa philosophie avec humour et poésie. J'ai hâte de voir ça et de rencontrer cet être admirable qu'est Jean Rouch. Il est maintenant âgé de 68 ans...

■ Tiens! Je viens de parler à une autre artiste qui veut devenir chroniqueur artistique: la comédienne **Françoise Lemaitre-Auger**.

Elle étudie en radio à l'école communautaire de CIBL au cégep de Rosemont. Bonne chance! ... Toujours comédienne elle a tourné son premier film pour la télé «Petite fleur» de **Gilles Noël**. Un film sur le phénomène de la fête des mères, avec **Huguette Olligny**, **Raymond Cloutier**, **Yvan Ponton**, **Anouk Simard** et **Françoise**...



Sheldon Kagan, en compagnie des mariés de l'année du Salon de la mariée.

■ **Sheldon Kagan** a 31 ans et fête ses 20 ans de métier comme promoteur de spectacles. Il fut le premier en 1972 à amener le groupe **Loggins & Messina** à Montréal. Il n'avait payé que \$500. En 1973 il dut les payer \$50000! À l'époque il était le plus jeune impresario de la P.D.A. Il y amenait **Donovan**, **Dizzy Gillespie**, **Gene Krupa**. Depuis cinq ans il mise sur le mariage, une entreprise profitable, dit-il! «En 1980 je ne disposais que d'une petite salle et d'un maigre budget de \$2500, cette année j'ai pu investir plus de \$80000 et inviter quelques 75 conseillers». Bien sûr, il ne s'agit pas de son ou ses mariages mais du Salon de la mariée. Un salon d'un jour, le dimanche 13 janvier, au Palais des congrès...

■ J'ai reçu en cadeau le **Bottin des femmes 1985**, cinquième édition. Étonnant! Il contient 750 inscriptions de professionnelles et commerçantes québécoises de toutes les régions. Curieuse, je me suis servi de mon bottin! J'ai parlé avec **Pearl Dolgin**, p.d.g. des clôtures à neige **Sherbrooke**, à **Sherbrooke**. Hé oui, c'est vrai, elle est fabricante de clôtures à neige depuis six ans, après avoir travaillé, comme cadre, pour une petite compagnie. Après avoir divorcé elle a hypothéqué sa maison et s'est lancée en affaires. Elle fait tout: administration, comptabilité, achats, ventes. Elle travaille à son rythme, confortablement, son bureau est à la maison, et elle a 12 employés, dont onze hommes. «Pas de problèmes, dit-elle, sauf celui de la relève»...

■ **Marie-Hélène Simard** est p.d.g. des **Entreprises Dynamair**, à **Saint-Jean**. Elle est pilote de ligne! Elle adore voler et fait surtout des vols nolisés pour les gens d'affaires ou des touristes. Seule maîtresse (pardon maîtresse?) à bord après Dieu, elle n'a aucun problème avec ses clients. Les passagers n'ont qu'à bien se tenir...

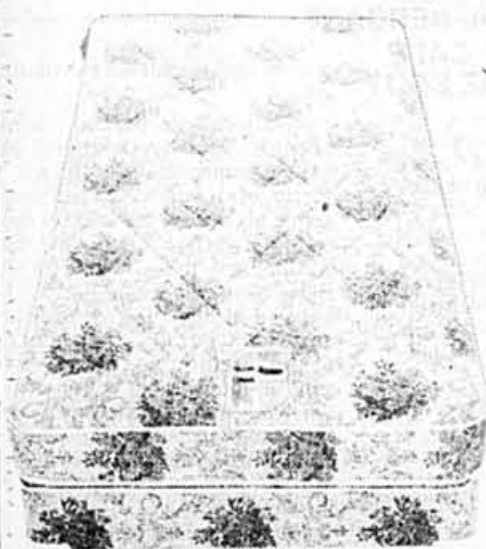
■ **Françoise Morin** est p.d.g. de **Sport F.M.**, à **Vaudreuil**. Elle est fabricante de planches à voile depuis quatre ans. Auparavant elle était assistante dentaire et amateur de planche à voile sans plus. Aujourd'hui elle fait encore de la planche à voile mais sur celles qu'elle fabrique. «C'est plus sûr. Je connais mes matériaux», dit-elle. Elle n'a que quatre employés et elle est satisfaite comme ça. Pas intéressée à fabriquer des planches hivernales en plus. Elle prend le temps de vivre...

VENTE 8^e ANNIVERSAIRE

Payer et emporter à compter du 2 janvier à midi des centaines de milliers de dollars de marchandise en vente.

Exemple:
Ensemble de matelas 39"

95\$



MOBILIER
DE CUISINE
MERISIER MASSIF

1 table — 4 chaises

395\$

(buffet disponible)



- Fauteuils décoratifs
- Mobiliers de chambre à coucher
- Mobiliers de salon
- Appareils ménagers
- Téléviseurs
- Etc.



VENEZ VOIR
DES CENTAINES
D'AUTRES AUBAINES
À TRAVERS LE MAGASIN À
DES PRIX AUSSI BAS QUE CET
ENSEMBLE TEL QU'ILLUSTRE.



Meubles Jacques Bigras Inc.

586, boul. Sauvé, St-Eustache
À 1,000 pieds au nord de l'hôpital St-Eustache

473-5310



Il poursuit pour une chute, mais il avait sauté du 3e

On peut toujours poursuivre son propriétaire lorsqu'on fait une chute dans son logis ou ses abords, mais il faut bien être en mesure de prouver que l'on est effectivement tombé dans un escalier, lorsqu'on prétend s'être brisé une cheville de cette façon.

C'est ce que vient de rappeler à Roger Richard, un chômeur de la rue Adam, le juge Ignace J. Deslauriers de la Cour supérieure. Le juge a même qualifié de frauduleuse la poursuite intentée par Richard à quatre membres d'une même famille, co-propriétaires des logis où il demeurait avec sa mère.

Ayant rapporté à ces derniers qu'il était tombé dans l'escalier intérieur de la maison, ces derniers ont envoyé un photographe sur les lieux, et la victime a même été photographiée avec son plâtre, à ce endroit.

Par la suite, cependant, il a soutenu que c'était sur l'unique marche extérieure qu'il avait fait sa chute. Malgré la légère concavité qu'y avait pratiqué l'usure, le tribunal était cependant d'avis que là ne pouvait avoir été la cause de l'accident.

Mais la preuve devait révéler bien autre chose. Notamment que, le jour de l'accident, Richard s'était jeté de son balcon du troisième étage sur celui du deuxième, afin d'échapper à la police, qui le recherchait.

Lorsque les agents sont revenus le lendemain, pour le cueillir, c'est d'ailleurs l'explication qu'il leur a donnée de sa cheville brisée.

Les policiers rencontrèrent alors une voisine qui avait été témoin du saut périlleux du demandeur. Elle était toutefois absente au moment du procès, mais le tribunal s'est dit satisfait de la version des limiers sur ce point.

Quant au requérant, il avait prétendu qu'un autre voisin le suivait dans l'escalier où il avait censément trébuché, mais ce dernier soutenant qu'il entrait plutôt dans la maison lorsqu'il a trouvé Richard mal en point, celui-ci a été rapidement débouté de sa demande, que le tribunal a finalement qualifiée de frauduleuse.

Un jeune gunman «rescapé» par un chauffeur de taxi

Appréhendé au terme d'une brochette de délits commis au cours des derniers dix jours, un jeune homme qui vient tout juste d'atteindre ses 18 ans, Alain M., a pu passer le Premier de l'An en liberté grâce à un modeste chauffeur de taxi de Laval. Ce dernier a non seulement accepté de l'emmener immédiatement chez lui, mais a encore promis au juge Céline Pelletier de le remettre dans le droit chemin.

Chassé de chez lui par son père au début de novembre, le prévenu dit s'être lancé dans une série de vols pour payer l'appartement qu'il avait dû se louer, une fois sans foyer.

Son dernier délit, le 19 décembre, il l'avait commis et raté à la fois, avec un compagnon de son âge dans un magasin Perrette. Après avoir tour à tour menacé la caissière d'un pistolet de départ et d'un couteau, ils avaient pris la fuite les mains vides en voyant arriver deux clients devant l'établissement.

Interrogé sur ses antécédents... juvéniles, l'accusé déclara bien franchement qu'il n'avait été appréhendé qu'une fois, à l'âge... de huit ans. Pour un vol de bobons dans un supermarché.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au: PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981

Le SERVICE DE PRÉPARATION DE DÉCLARATIONS D'IMPÔT

offre, cette année encore, un COURS SUR L'IMPÔT SANS FRAIS DE SCOLARITÉ.

Apprenez aujourd'hui à gagner votre vie demain. Les cours commencent à la mi-Janvier et ils sont gratuits. Vous n'avez que \$60 à déboursier pour les livres, fournitures, etc. De plus, les diplômés se verront offrir un emploi au Service de préparation de déclarations d'impôt.

Inscrivez-vous sans tarder. Tél.: 486-1652

Simpson

ERRATA:

Veillez prendre note des corrections suivantes pour l'encart publicitaire Simpson: «Simpson s'attaque aux prix»

Page 9, articles 9A et 9B — Les illustrations ont été inversées.

Page 9, article 9E — «Sure Shot» 35 mm de «Canon». Le prix aurait dû se lire comme suit: \$189 et non tel qu'indiqué.

Page 9, article 9G — Flash «Speedlite» de «Canon». Le prix aurait dû se lire comme suit: \$49 et non tel qu'indiqué.

Simpson regrette tout inconfort causé par ces erreurs.

GRANDE VENTE DE FUTONS et accessoires

A midi le 2 janvier

- ensembles réduits de \$75 à \$99
- futons doubles à partir de \$119
- futons simples à partir de \$59
- housses de futon moins 25%
- coussins et oreillers moins 15 à 50%
- NOUVEAUX ARRIVÉS: TATAMI \$95

FUTONIA

220 Laurier Ouest, Montréal 270 8175
370 Paludis Est, Montréal 845 4739



Grand Blizzard d'aubaines

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 KM DE MTL



Mobilier de chambre à coucher 6 pièces

De style contemporain-moderne, un style toujours en vogue, en frêne massif avec des appliques en rotin, de finition laquée pour un entretien facile et d'étonnantes moulures en laiton comme touche finale. Il se compose d'une commode, bureau triple avec miroir, tête de lit allongée 110" et 2 jolies tables de nuit. Un ensemble fonctionnel qui dégage un charme irrésistible.

2179\$ 6 pièces Livraison incluse

"Le règne du maxi-confort"



Mobilier de salon 7 pièces

Considéré par de nombreux clients: «Le summum de tous les mobiliers de salon». Cet ensemble est certainement l'achat de l'année. Il est solidement construit, contours en pin, dossiers et sièges capitonnés pour vous donner le maximum de qualité et confort.

- SOFA..... **539\$**
- CAUSEUSE..... **429\$**
- FAUTEUIL FIXE..... **279\$**
- FAUTEUIL BERÇANT..... **289\$**
- TABLE À CAFÉ..... **109\$**
- TABLE DE BOUT..... **99\$** chacune

"Accessoires de 1^{re} qualité"

RÉFRIGÉRATEUR 26 PI. CU.

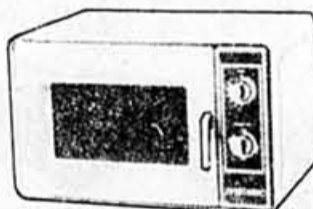
Kelvinator
avec distributeur instantané d'eau et glaçons.



- 100% sans givre
- Distributeur extérieur d'eau et glaçons
- Présente une section d'aliments congelés de 181,9 kg (357 lb).
- Clayettes en porte-à-faux, en verre trempé
- Bacs à légumes et garde-viande
- Et beaucoup plus • Amande seulement

1 899\$

Service et livraison inclus.



FOUR À MICRO-ONDES «LITTON-MOFFAT»

- Lampe d'éclairage pour mieux voir l'intérieur
- Minuterie à cadran de 25 minutes
- Commande de puissance variable
- Porte de four en verre transparent
- Sonnerie en fin de cycle

289\$

1 an de service à domicile.

Hotpoint

COUNTER SAVER II FOUR À MICRO-ONDES COMPACT HOTPOINT

- Peut être fixé sous une armoire de cuisine
- Capacité de 0,8 pieds
- Minuterie de 35 minutes à 2 vitesses
- Niveau d'énergie variable
- Avertisseur de fin de cycle

359\$

Service et livraison inclus.

Hotpoint

FOUR À MICRO-ONDES HOTPOINT

- Système micro-ondes Dual Wave
- Capacité de 1,4 pi. cu.
- Minuterie de 60 minutes à 2 vitesses
- Niveau d'énergie variable

399\$

Service et livraison inclus.

BRAULT & MARTINEAU

"C'est là qu'ça se passe!"

- MONTRÉAL 79,30 est. Sherbrooke (metro Beaugrand) 353-7330
- LAVAL 182, boul. des Laurentides 667-3210
- VILLE LASALLE 11, 10 (Laval) 364-6110
- ST-LÉONARD (Prox. les Galeries d'Anjou) 254-9455
- LONGUEUIL (Prox. les Galeries d'Anjou) 679-1260

Les joueurs de clarinette n'ont pas dupé la police

Cours pour adultes

CÉGEP DE SAINT-LAURENT

Nous GARANTISSONS que nous donnerons tous les cours des secteurs général et professionnel quel que soit le nombre d'étudiants.

Frais administratifs: 35\$ par cours
Maximum: 80\$ par session
Aucuns frais de scolarité

<p>SECTEUR GÉNÉRAL</p> <p>sciences sciences humaines langues lettres arts</p>	<p>SECTEUR PROFESSIONNEL <small>(Les cours financés par la DGEA le sont en collaboration avec la CFP et les CEIC)</small></p> <p>administration architecture assainissement de l'eau commande numérique électronique informatique</p>
--	--

LES COURS SUIVANTS SERONT DONNÉS SI LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS LE JUSTIFIE.

Frais administratifs: 35\$ par cours
Frais de scolarité variables selon les cours.

- aquarelle
- cours-voyage à New York
- décoration intérieure
- traitement de textes
- ébénisterie II

HEURES DE BUREAU:
lundi au jeudi: de 8h30 à 11h30
de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 21h30
vendredi: de 8h30 à 11h30

INSCRIPTION:
3 au 11 janvier 1985

SÉANCES D'INFORMATION LES MARDIS ET MERCREDIS À 19 H.
Pour obtenir votre prospectus détaillé ou des renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner ou écrire au:

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES CÉGEP DE SAINT-LAURENT

625, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent, Qué. H4L 3X7 • Tél.: 747-6521
Soir: 747-6508

À deux pas du métro **Station Du Collège**

■ Un jeune homme qui avait pris le parti de ne pas prendre la fuite après avoir commis un cambriolage dans un local voisin de celui où il exploitait une petite entreprise avec un ami, rue Saint-Antoine, n'a cependant pas réussi à tromper les policiers.

À leur arrivée sur place, le jeune homme jouait innocemment de la clarinette avec son compagnon. Les deux musiciens, selon la police, auraient décidé de pénétrer dans le local d'un réparateur d'ordinateurs en perçant tout d'abord un trou dans un mur mitoyen, à l'aide d'une scie circulaire.

Mais l'un des intrus se serait blessé à un doigt, ce faisant, cependant que son compagnon, sans le vouloir, mettait en branle le système d'alerte.

Tous deux retournerent alors dans leur quartier, feignant de pratiquer leur instrument préféré.

En sortant précipitamment de l'autre local, ils avaient fatélement entraîné des débris de plâtre, et c'est ainsi que l'on suivit leur piste.

Trop d'adresses

■ Le premier motif généralement invoqué par la couronne pour s'opposer à la libération sous cautionnement d'un accusé, c'est qu'il n'a pas d'adresse fixe, et que, par conséquent, on pourrait bien avoir de la difficulté à le relocaliser pour la tenue de son enquête préliminaire ou de son procès.

Devant le juge Céline Pelletier, c'est un peu le contraire que l'on a soulevé pour empêcher Pierre Raymond, 27 ans, de reprendre sa liberté pour le Nouvel An.

En fait, on a découvert, suite à son arrestation, qu'il changeait souvent et rapidement de logis, depuis quelques mois, même s'il était détenteur de deux baux en bonne et due forme pour deux logis différents, à Verdun. Il demeurait à un troisième endroit, lors de son arrestation, mais la femme qui l'hébergeait aurait manifesté son intention de lui donner immédiatement congé, en apprenant qu'il était accusé de deux vols dans le voisinage.

Si cette vie de nomade a été déterminante dans la décision de la cour de le laisser à l'ombre, d'autres révélations faites par la police ont également pesé, et lourdement, dans la balance.

C'est que depuis quelques jours, les victimes auraient reçu de nombreux téléphones de menaces, à l'effet surtout que leur demeure pourrait bien être incendiée. Or, dans le genre, le prévenu a déjà, sur la Rive Sud, un dossier de neuf incendies criminels et de neuf accusations de fausses alertes. De quoi justifier l'étiquette de «dangereux» utilisée par la poursuite, dans son cas.

salon du meuble
Fraser
furniture showroom

5330, avenue ROYALMOUNT
(juste à l'ouest du boul. Décarie),
731-7518

Création Henredon —
Secrétaire bombé en frêne
48 x 19 x 88"
Prix cour. 5 930
Prix réduit 3695\$

Grand solde semi-annuel RABAIS jusqu'à 50%

MOBILIERS DE SALLES À MANGER

«Grand Palais» de Heritage. Mobilier de salle à manger néoclassique élégant en noyer et bois satiné. L'ensemble comprend: table genre Parson de 108" avec rallonge; vitrine éclairée et 8 chaises Empire.
cour. 20 260\$ **Réduit à 15 995\$**

Un grand classique. «Scène I» de Henredon. Chêne et frêne magnifiques. Élément mural particulièrement grand (109") comprenant sur un mur: vitrine, buffet et rangement fermé; table genre Parson de 66" avec dessus veiné et 8 chaises à dossier canné.
cour. 20 185\$ **Réduit à 15 995\$**

Mobilier de salle à manger contemporain, laque brillante beige rehaussée de noir; il comprend table ovale à piétement, buffet de forme ovale et six chaises laquées de ton noir, rembourrées en shantung.
cour. 8 855\$ **Réduit à 6 995\$**

«Villandry» de Henredon. Meuble français, dans la plus pure tradition Louis XV. L'ensemble comprend une grande table à piétement double de 125", 8 chaises sculptées et capitonnées, et splendide vitrine pouvant servir de secrétaire.
cour. 21 780\$ **Réduit à 14 995\$**

Mobilier contemporain exceptionnel, création Tomlinson, comportant table à piétement en bronze et plexi, à dessus de verre, buffet avec compartiments pivotants et six chaises confortables à fond rembourré et patte de bronze.
cour. 15 860\$ **Réduit à 11 995\$**

Collection chinoise de Baker. Probablement le plus prestigieux modèle sur le marché. L'ensemble comporte deux vitrines, une table rectangulaire et six chaises chinoises avec dossier à balustre.
cour. 16 445\$ **Réduit à 9 995\$**

MOBILIERS DE CHAMBRE

Ravissante chambre Louis XVI de Baker comprenant semainier, armoire, tête de lit format «Queen» et deux tables de nuit.
cour. 9 470\$ **Réduit à 6 995\$**

«Dynasty», création Heritage. Ensemble superbe contemporain-oriental avec décorations chinoises sur noyer de qualité. Le mobilier comprend: commode avec porte, miroir à trois pans, armoire, deux tables de nuit et une tête de lit format «Queen».
cour. 11 000\$ **Réduit à 8 795\$**

«Hadleigh Manor» de Henredon. Belle chambre à coucher XVIII^e siècle anglais comprenant commode double, semainier, deux tables de chevet, miroir et tête de lit Chippendale. Mobilier parfait pour une petite chambre.
cour. 8 995\$ **Réduit à 5 995\$**

«Avenues», création Heritage. Superbe mobilier dernier cri, offert à prix réduit pour la première fois. Réalisation en if, bois précieux, et merisier. L'ensemble comporte commode 75", miroir, superbe armoire, tables de nuit à deux tiroirs et tête de lit format «Queen» imitant un panneau mural décoré.
cour. 11 250\$ **Réduit à 8 995\$**

«Continental» de Baker. Belle collection, genre français, en chêne, commode triple, miroir, superbe armoire, tête de lit à pilier, format «Queen» et deux tables de nuit.
cour. 10 705\$ **Réduit à 6 995\$**

La chambre à coucher Collection Chinoise de Baker est une merveille d'élégance. L'ensemble de six pièces en noyer comprend: commode neuf tiroirs, miroir, chiffonnier à porte, deux tables de chevet et tête de lit «Queen».
cour. 9 315\$ **Réduit à 6 995\$**

CANAPÉS, CAUSEUSES, FAUTEUILS ET MOBILIERS MODULAIRES, 15% À 50% DE RÉDUCTION

Épargnes exceptionnelles sur échantillons d'excellente qualité, livraison immédiate. Grand choix incluant plus d'une centaine de fauteuils. Autre possibilité, posséder un original: canapés sur commande spéciale, causeuses, fauteuils ou élément modulaire; choix de 1200 tissus et économiser de 15 à 20% sur les prix courants.

MEUBLES D'APPOINT, LAMPES ET OBJETS DE DÉCORATION, 10% À 50% DE RABAIS

Des centaines de commodes, secrétaires, lampes, tableaux, vitrines, consoles, armoires, étagères, miroirs et tables (plus de 100 tables à café) importés de par le monde

- AGENT AUTORISÉ PAR LES MANUFACTURIERS SUIVANTS**
- | | | |
|--------------------|------------------|------------------|
| • Baker | • Woodmark | • Fancher |
| • Elite collection | • Mastercraft | • Henredon |
| • Hekman | • Stanton-Cooper | • John Widdicomb |
| • Tomlinson | • Heritage | • Labarge |

Nous vous invitons à visiter notre galerie contemporaine récemment renouvelée, où vous pourrez admirer notre superbe collection de meubles laqués provenant des quatre coins du monde.

Heures d'ouverture — Lundi au mercredi: 9h à 17h30
Jeudi et vendredi: 9h à 21h — Samedi: jusqu'à 17h

FERMÉ LE 2 JANVIER

salon du meuble
Fraser
furniture showroom

5330, avenue ROYALMOUNT
juste à l'ouest du boul. Décarie

Tél.: 731-7518

arlington sports

SOLDE

De réduction d'inventaire DU LENDEMAIN DE NOËL

SE CONTINUE

JUSQU'À

20%... 30%... 40%... 60%

DE RABAIS

Des aubaines dans tous les rayons

SPORTS D'ÉQUIPE
Pour vos uniformes et tout votre équipement!

techni-sport
Service professionnel garanti et conseils d'experts.

DES SKIS DE DESCENTE, FIXATIONS, VÊTEMENTS DE SKI, CHANDAILS, GANTS, SKIS DE FOND, CHAUSSURES DE SKI DE FOND, FIXATIONS, ÉQUIPEMENT DE HOCKEY, PATINS, VÊTEMENTS EN MOLLETONNE, GOLF, RAQUETTES, TENNIS, PÊCHE, CAMPING, ARTICLES POUR LE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, BICYCLETTES, ACCESSOIRES, ET CHAUSSURES!

7201, boulevard Les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou (Qué.) 353-9000

226, boulevard Les Promenades St-Bruno (Québec) 653-1364

1175, rue Ste-Catherine ouest Montréal (Québec) 288-0181

arlington sports

1600, boulevard Le Corbusier Laval (Québec) 688-1021

2150, boulevard Lapinière Brossard (Québec) 671-7275

3149, boulevard des Sources Dollard-des-Ormeaux (Québec) 683-8400

Ces prix sont en vigueur jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'à la fermeture le SAMEDI 5 JANVIER 1985. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Competition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate Arlington Sports. Toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Tous les lundis, mardis et mercredis jusqu'à 18 h, jeudi, vendredi jusqu'à 21 h

Meubles réputés à prix d'aubaines

Ouverts samedi 9h30 à 17h

FERMÉ LE 2 JANVIER

solde (Fraser Bros.) d'entrepôt

Épargnez 10% à 50% et plus durant ce grand solde semestriel!

Des milliers d'articles en demande des quatre coins du globe à prix d'aubaine

STONELEIGH de Stanley
 Mobilier de chambre, inspiration XVIIIe, en acajou. 7 pièces: commode triple 66", miroir sur pied, bonheur du jour, 2 commodes de chevet avec 3 tiroirs, 1 étagère mobile, 1 lit grand format, pied galbé sculpté.
 Prix cour. 5850\$ Solde **4599\$**

TRYON MANOR de Drexel
 Salle à manger italienne classique en merisier. 8 pièces: 1 vitrine 60", table rectangulaire 42 x 64", s'allongeant jusqu'à 100", 2 fauteuils droits à dos canné, 4 chaises assorties recouvertes de velours beige.
 Prix cour. 8195\$ Solde **6995\$**

WOODBRIAR II de Drexel
 Mobilier de chambre contemporaine en pacanier. 6 pièces: 1 commode 60", 1 miroir droit, 1 chiffonnier, 1 tête de lit grand format à panneau ouvert, 2 tables de chevet avec porte et tiroir.
 Prix cour. 4620\$ Solde **1995\$**

CANADIAN LEGACY de Gibbard
 Mobilier de salle à manger 18e siècle en acajou massif du Honduras. 9 pièces incluant: 1 buffet 62", une arcade avec éclairage, 1 table ovale sur pieds 42 x 64" s'allongeant jusqu'à 96", 2 fauteuils droits à dos ouvert, 4 chaises assorties recouvertes en velours or.
 Prix cour. 6659\$ Solde **5995\$**

OLD CONTINENT d'Heritage
 Mobilier de chambre d'inspiration française en noyer, sculpté main. 7 pièces: 1 commode triple 75", un miroir biseauté à encadrement sculpté, 1 bonheur du jour, 2 portes, 2 têtes de lit à panneau 3/4, 1 table de chevet avec porte et tiroir.
 Prix cour. 11254\$ Solde **5995\$**

CANAPÉS, CAUSEUSES ET FAUTEUILS TRADITIONNELS

Prix cour.	Solde
Chaises d'appoint, dos canné de Chaircraft	5495. \$299.
Fauteuil capitonné Drexel, velours orange	649. 359.
Fauteuil à oreilles, velours ocre rouille	825. 439.
Fauteuil à oreilles Chippendale, velours taupe	699. 549.
Fauteuil colonial à oreilles, imprimé beige	799. 589.
Fauteuil pivotant, velours vert	699. 599.
Fauteuil capitonné de Sterling	799. 599.
Fauteuil victorien pour dames, velours bleu	799. 639.
Fauteuil à oreilles Chippendale, rayé bleu	959. 699.
Chaise, cadre Louis XV de Sterling	975. 759.
Fauteuil à oreilles Queen Anne, imprimé bleu	959. 759.
Canapé Hide-a-bed, dossier à coussins	899. 779.
Causeuse, dossier à coussins, imprimé rose	1095. 799.
Canapé 82", dossier à coussins, imprimé brun	1899. 995.
Causeuse victorienne, velours rose	1599. 1099.
Fauteuil à oreilles Heritage, petit point	2395. 1099.
Causeuse Lawson, imprimé bleu	1695. 1189.
Canapé beige colonial, dossier haut	1559. 1199.
Canapé genre Lawson de Sterling, imprimé	1895. 1199.
Canapé Hauser, imprimé rose	1676. 1199.
Canapé Flair, dossier, piédroirs flammés	1995. 1295.
Fauteuil à oreilles et feuillage, 2 pièces	1995. 1299.
Canapé Lawson, imprimé bleu	1899. 1389.
Canapé, dossier Trapunto, velours vert	2199. 1539.
Causeuse Louis XV de Statesville	2149. 1599.
Canapé victorien à médaillon, imprimé rose	2395. 1679.
Canapé Louis XV de Statesville	2659. 1799.
Canapé Louis XV de Statesville	2595. 1899.
Canapé Heritage, dossier à coussins, imprimé rouge	3295. 1995.
Grand canapé Hide-a-bed, plaid gris	2795. 2295.
Canapé Heritage, soie grège	3495. 2495.
Causeuse acajou sculpté, tapisserie	3595. 2995.
Canapé arrondi Heritage	3995. 2995.

BUREAUX, SECRÉTAIRES, VITRINES ET BIBLIOTHÈQUES

Prix cour.	Solde
Lampe haute Tuxedo	\$615. \$495.
Table sur piétement	599. 529.
Vitrine laquée	865. 539.
Petit bureau à cylindre Mount Airy	999. 639.
Bureau de dame Kaufman en merisier	959. 639.
Bureau-bibliothèque Knob Creek	1495. 774.
Bibliothèque ouverte, laque verte	1295. 799.
Table de travail Kaufman en merisier	1295. 995.
Bureau-écrivain à abattant	1395. 995.
Bureau Kaufman en chêne	1595. 1095.
Bureau Gibbard en acajou	1550. 1375.
Bureau d'administration Kaufman en merisier	1995. 1599.
Vitrine d'angle en acajou	2799. 1775.
Bureau à cylindre en chêne	2295. 1895.
Vitrine en acajou de Thomasville	2695. 2095.
Bureau à dessus de cuir 54 x 28"	2995. 2495.
Vitrine, noire et toncé	3479. 2795.
Centre de loisirs de Drexel	4775. 2889.
Paire de vitrines d'angle de Drexel	4998. 2995.
Vitrine Art Nouveau	4199. 2995.
Vitrine Henredon, laque verte	3995. 3195.
Secrétaire en merisier, Drexel Vantage	4395. 3195.
Vitrine noire et chinoiserie	4369. 3195.
Bureau d'administration, 72 x 36", dessus cuir	4595. 3895.
Bureau-secrétaire sculpté de Derhardt	5595. 4295.
Grand bureau à cylindre et étagères	7500. 5995.
Secrétaire Drexel acajou et bois de rose	8195. 5995.
Secrétaire vert décoré main	9995. 7995.

COLLENE DE STANLEY MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER DE STYLE TRADITIONNEL, EN ARBRE RUITIER ET MOTIFS FLORAUX, POUR FILLES

Prix cour.	Solde
Chaise à dossier ouvert	\$229. \$179.
Miroir dessus couronne	265. 219.
Table de chevet, 1 tiroir	299. 229.
Tête de lit à panneau 3/4	299. 239.
Élément bibliothèque simple	349. 275.
Chiffonnier, 3 tiroirs	349. 289.
Psyché	495. 389.
Bureau d'angle, 1 tiroir	485. 399.
Bahut bibliothèque double	489. 399.
Bureau d'écolier, 4 tiroirs	489. 399.
Chiffonnier, 5 tiroirs	569. 449.
Commode simple, 3 tiroirs	569. 459.
Commode 7 tiroirs	789. 639.

PRESTIGE de Thomasville
 Mobilier de chambre à coucher d'inspiration contemporaine en pacanier clair avec incrustation de roncé. 6 pièces: 1 commode triple 72", un miroir à 3 panneaux, 1 bonheur du jour, 2 tables de chevet, 1 tête de lit à panneau grand format.
 Prix cour. 6295\$ Solde **4789\$**

TAPIS D'ORIENT RÉDUIT JUSQU'À 40%

Couleurs	Rég.	Solde
BOKHARA 92 x 63	cuivre \$215.	\$179.
BOKHARA 95 x 62	rouge 210.	159.
BOKHARA 95 x 65	cuivre 210.	159.
BOKHARA 98 x 64	rouge 229.	179.
BOKHARA 115 x 79	rouge 419.	319.
BOKHARA 120 x 78	rouge 339.	259.
BOKHARA 124 x 80	taupe 398.	299.
BOKHARA 126 x 78	gris/bleu 398.	299.
BOKHARA 123 x 78	cuivre 335.	259.
BOKHARA 131 x 76	rouge 360.	279.
BOKHARA 137 x 98	beige 540.	429.
BOKHARA 141 x 94	rouille 529.	419.
BOKHARA 146 x 91	gris/bleu 469.	369.
BOKHARA 147 x 98	gris/bleu 585.	459.
BOKHARA 150 x 92	cuivre 530.	419.
BOKHARA 152 x 92	beige 598.	469.
BOKHARA 155 x 96	cuivre 535.	449.
BOKHARA 156 x 97	bleu/vert 698.	539.
BOKHARA 157 x 97	rouille 489.	379.
BOKHARA 153 x 90	crème 569.	439.
BOKHARA 153 x 96	rouge 535.	419.
BOKHARA 158 x 97	vert pâle 629.	489.
BOKHARA 158 x 95	rouille 609.	479.
BOKHARA 160 x 96	ivoire 659.	499.
BOKHARA 180 x 130	rouge 799.	669.
BOKHARA 182 x 121	ivoire 998.	789.
BOKHARA 187 x 134	rouge 1060.	849.
BOKHARA 191 x 132	ivoire 1049.	849.
BOKHARA 174 x 124	gris 749.	589.
BOKHARA 177 x 139	doré/rouge 995.	779.
BOKHARA 182 x 124	rouge 619.	479.
BOKHARA 185 x 130	rouge/bleu 1095.	859.
BOKHARA 190 x 125	rouge 998.	779.
BOKHARA 194 x 126	beige 1065.	779.
BOKHARA 201 x 119	rouille 839.	659.
BOKHARA 260 x 155	beige 1460.	1169.
BOKHARA 275 x 185	beige 1850.	1449.
BOKHARA 302 x 216	beige 2600.	1995.
BOKHARA 312 x 282	ivoire 3600.	2949.
BOKHARA 328 x 282	ivoire 3800.	2995.
BOKHARA 330 x 251	gris/bleu 2900.	2379.
BOKHARA 338 x 257	ivoire 3095.	2400.
BOKHARA 352 x 295	beige 5200.	3995.
BOKHARA 353 x 249	cuivre 2995.	2379.
BOKHARA 363 x 283	rouge 3995.	3179.
BOKHARA 365 x 276	cuivre 3800.	3149.
BOKHARA 370 x 290	rouge 5400.	4300.
BOKHARA 414 x 307	rouge 5300.	4100.

PASSAGE de Drexel
 Mobilier de salle à manger d'inspiration contemporaine en chêne avec pacanier massif. 8 pièces: 1 vitrine 54", 1 table rectangulaire genre parson 64 x 42, s'allongeant jusqu'à 104", 2 chaises à dossier canné, genre fauteuil droit, 4 chaises assorties.
 Prix cour. 7088\$ Solde **5595\$**

CANAPÉS DE CUIR, CAUSEUSES ET FAUTEUILS, ET FAUTEUILS DE DÉTENTE

Prix cour.	Solde
Fauteuil crapaud, cuir brun	\$1295. \$699.
Fauteuil à oreilles, cuir brun	1395. 895.
Fauteuil, dossier-lyre ouvert	1150. 895.
Fauteuil à oreilles, pivotant	1389. 1049.
Fauteuil à oreilles Chippendale, brun	1699. 1095.
Fauteuil Queen Ann à oreilles, brun	1595. 1095.
Fauteuil à oreilles, cuir brun	1595. 1095.
Fauteuil à bras capitonnés, cuir vert	1895. 1249.
Fauteuil pivotant, brun	1795. 1389.
Fauteuil Kaufman à haut dossier, noir	1895. 1489.
Fauteuil et tabouret, bleu Wedgwood	2290. 1499.
Fauteuil de détente et tabouret, vert	1995. 1595.
Fauteuil et tabouret, beige	2489. 1599.
Fauteuil à oreilles, vert	1795. 1599.
Fauteuil de détente, haut dossier, bleu nuit	2099. 1599.
Fauteuil de détente, Chippendale, bleu	2095. 1599.
Fauteuil pivotant Kaufman, noir ou brun en cuir	1995. 1599.
Fauteuil de détente Kaufman, cuir gris	2095. 1695.
Fauteuil de détente, cuir brun	2185. 1699.
Fauteuil californien à haut dossier et tabouret, havane	2395. 1779.
Fauteuil à dossier capitonné et tabouret, bourgeoisie	2295. 1789.
Fauteuil de détente Kaufman, cuir brun	2195. 1789.
Causeuse contemporaine tourterelle	2795. 1899.
Causeuse 61", cuir brun	2995. 2295.
Causeuse Charlie Brown	3059. 2389.
Canapé 81", dossier capitonné, bleu	3295. 2595.
Canapé californien Heritage, havane	4995. 2995.
Canapé californien haut dossier, havane	3895. 2599.
Canapé Chippendale, 72"	3495. 2699.
Canapé californien, cuir brun	3995. 2799.
Canapé en cuir brun, 81", dossier capitonné	3595. 2799.
Canapé en cuir brun, 81", dossier capitonné	3995. 2789.

MOBILIER D'APPOINT CONTEMPORAIN ET ORIENTAL

Prix cour.	Solde
Lampe de table en bruyère	\$469. \$239.
Table à dessus miroir, laquée noir	349. 249.
Petit table de canapé Drexel	699. 589.
Table de service Drexel	630. 589.
Table de coin de Drexel	469. 389.
Table à lampe Préface de Drexel	575. 299.
Table à lampe carrée en pacanier	595. 299.
Table de bout Stanley, dessus de verre	449. 319.
Table à lampe carrée Henredon	739. 349.
Bibliothèque noire et chinoiserie	895. 359.
Table à cocktails carrée, dessus miroir	539. 389.
Table de bout Heckman, en if	775. 389.
Table de canapé Henredon «Panasian»	965. 399.
Table hexagonale, ensemble cosmopolitain	849. 399.
Table de bout «Accolade II»	529. 399.
Table pour canapé avec dessus miroir	559. 449.
Table à cocktails Drexel en noyer	715. 499.
Table à cocktails en pacanier clair, 4 pièces	1399. 499.
Table à cocktails Heritage, dessus de verre	795. 499.
Table de canapé Préface en pacanier	839. 539.
Bibliothèque ouverte de Drexel	999. 599.
Table à lampe carrée Henredon	829. 699.
Étagère ouverte, fini cuivre	1089. 799.
Bureau Préface en pacanier	1995. 995.
Panneaux pour division en pacanier	1995. 995.
Meuble pour ordinateur, pacanier	1659. 1259.
Commode 4 tiroirs «Folio XVI»	1889. 1389.
Centre de détente Drexel	2145. 1399.
Table pour canapé, noire et chinoiserie	1995. 1449.
Horloge grand-père de Cratiline	1859. 1459.
Meuble-stéréo Drexel	1819. 1459.
Paravent Coromandel, 4 panneaux	2250. 1875.
Paravent Coromandel, 6 panneaux	2750. 2250.
Horloge moderne en chêne	3500. 2575.
Éléments muraux, 4 pièces en acajou, de Palcus	4538. 2889.
Bibliothèque genre chinois et noir, avec vitrine	6440. 3995.

MOBILIER D'APPOINT TRADITIONNEL

Prix cour.	Solde
Table victorienne sur piétement	\$219. \$175.
Table à pied en chêne	415. 219.
Jardinière sur pied Gibbard en acajou	285. 249.
Table de bout Queen Anne	435. 259.
Table de chevet à deux niveaux	489. 289.
Table lyre à dessus de marbre	419. 319.
Table Drexel sur piétement, acajou	499. 339.
Table-desserte en pin Kaufman	489. 339.
Table à café Henredon, laque rouge	715. 349.
Table ovale victorienne pour lampe	439. 349.
Table plateau «maître d'» en acajou	695. 359.
Console Hammary, portes de verre	639. 399.
Bibliothèque en acajou à portes de verre	489. 399.
Lavabo, fini rayé	775. 399.
Ensemble de 3 tables gigognes	519. 439.
Table à lampe carrée, Chippendale	659. 495.
Table à cocktails Kaufman, chêne, à abattants	699. 495.
Étagère de boulangier, fer et bronze	599. 499.
Table à canapé «Cabernet» de Drexel	995. 599.
Centre de détente Kaufman en merisier	749. 599.
Table à canapé «Legacy» de Gibbard	684. 599.
Ensemble de 3 tables gigognes en chêne	799. 599.
Petit table Heckman à abattants	1095. 599.
Table de bout à abattants	889. 659.
Table à canapé «Thomasville», genre français	995. 699.
Ensemble de 2 tables en toncé	995. 789.
Table de canapé en toncé de Knob Creek	995. 789.
Encoignure en pin	1399. 799.
Table ronde avec plateaux pivotants	1155. 895.
3 tables gigognes de Braids	1095. 895.
Paire de bibliothèques d'angle en acajou	2395. 1095.
Table à cocktails Heritage, plateau de cuivre	2495. 1099.
Table Chao, fini chèvre	1789. 1389.
Horloge GF en pin piqué	1995. 1559.
Table ronde, 4 chaises en chêne	3595. 2495.
Bar avec miroir et éclairage	3195. 2689.
Vitrine en pin piqué	3495. 2859.
Horloge acajou en cadran lune	3775. 2889.
Horloge grand-père, cadran lune	4500. 3595.
Grande bibliothèque Chippendale	4995. 3995.
Éléments muraux Cabernet, 5 pièces	10235. 5995.

MIROIRS DÉCORÉS IMPORTÉS D'EUROPE

Prix cour.	Solde
Miroir arrière décoré	\$109. 85\$.
Miroir rectangulaire, décoration manuelle, los vert	159. 129.
Miroir à motif floral	199. 159.
Miroir octogonal argenté	295. 199.
Miroir importé de Belgique, chêne	559. 189.
Miroir doré, dessus écaillé	259. 185.
Miroir dessus écaillé	219. 189.
Miroir avec corniche	399. 189.
Miroir hexagonal, blanc cassé	379. 189.
Miroir à églomises noires et chinoiserie	249. 209.
Miroir cathédrale, pin clair	279. 229.
Miroir soleil, pin noir	349. 289.
Miroir à églomises, blanc cassé	429. 249.
Miroir à treillis, pin clair	375. 285.
Miroir sculpté avec verre biseauté	349. 289.
Miroir Louis XV enluminé	695. 499.
Miroir colonne, verre peint	995. 785.

FRENCH COURT de Thomasville
 Mobilier de chambre Louis XV d'inspiration en pacanier clair. 7 pièces: 1 commode triple, 9 tiroirs, 2 miroirs droits, 1 bonheur du jour avec 2 portes, 2 tables de nuit, 1 tête de lit grand format, cannée, avec panneau.
 Prix cour. 9417\$ Solde **7399\$**

PREFACE de Drexel
 Mobilier de salle à manger d'inspiration contemporaine en pacanier clair. 8 pièces: 1 vitrine avec portes en verre bronzé, 1 table parson rectangulaire 62 x 38" s'allongeant jusqu'à 102", 2 fauteuils droits à dossier canné, 4 chaises assorties recouvertes en velours brun.
 Prix cour. 9995\$ Solde **6899\$**

BEAUJOLAIS de Stanley
 Mobilier de chambre d'inspiration Louis XV en pacanier. 7 pièces: 2 miroirs droits, 1 bonheur du jour, 2 tables de chevet à 3 tiroirs, 1 tête de lit à panneau, grand format avec cannaie.
 Prix cour. 3995\$ Solde **3249\$**

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Le moment de vérité»: 12:30, 14:50, 17:10, 19:30, 21:50.
ASTRE (2): «The Cotton Club»: 13:00, 15:20, 17:40, 20:00, 22:15.
ASTRE (3): «La guerre des tuques»: 14:40, 18:05, 21:30. «La petite bande»: 13:00, 16:25, 19:50.
ASTRE (4): «Runaway»: 13:20, 15:25, 17:30, 19:40, 21:45.
BEAVER: «Firestorm»: 11:00, 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BERRI (1): «La guerre des tuques»: Tous les jours: 10:00, 12:00, 13:50, 15:40, 17:20, 19:10, 21:00. Ven., mar.: 12:00, 13:50, 15:40, 17:20, 19:10, 21:00.
BERRI (2): «L'histoire sans fin»: Tous les jours: 10:10, 12:10, 14:05. Ven., mar.: 12:10, 14:05. «Il était une fois en Amérique»: 15:50, 19:55.
BERRI (3): «J'ai rencontré le Père Noël»: 10:15, 12:30, 14:15. «Kaos»: 16:00, 18:40, 21:20.
BERRI (4): «Pinocchio»: 10:00, 12:00. Tous les jours: 12:00, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
BERRI (5): «Le bon petit diable»: Tous les jours: 10:15, 12:15, 14:15. Ven., mar.: 12:15, 14:15. «Le bal»: 16:55, 19:10, 21:40.
BIJOU: «Des filles à contrat»: 12:05, 14:50, 17:35, 20:20. «Délirés sexuels à l'interne»: 13:25, 14:10, 18:55, 21:40.
BONAVENTURE (1): «Supergirl»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
BONAVENTURE (2): «The Terminators»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BROSSARD (1): «J'ai rencontré le Père Noël»: Tous les jours: 10:10, 11:50, 13:35, 15:15. Ven., mar.: 11:50, 13:35, 15:15. «Runaway»: 17:15, 19:15, 21:15.
BROSSARD (2): «Le moment de vérité»: Tous les jours: 10:00, 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:30. Ven., mar.: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:30.
BROSSARD (3): «La guerre des tuques»: Tous les jours: 10:00, 12:10, 14:20. Ven., mar.: 12:10, 14:20. «The Cotton Club»: 16:30, 19:10, 21:40.
CAPITOL: «Paris, Texas»: 13:40, 16:20, 19:00, 21:40.
CARREFOUR (1, St-Jérôme): «Cannonball 2»: Ven., jeu.: 19:30. Mar., mer.: 15:25, 19:30. «Gremlins»: Ven., jeu.: 21:30. Mar., mer.: 13:30, 17:25, 21:30.
CARREFOUR (2): «Le con de la classe»: Ven., jeu.: 19:30. Mar., mer.: 13:00, 16:35, 20:10. «Le jumeau»: Ven., jeu.: 21:10. Mar., mer.: 14:40, 18:10, 21:50.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Jouissances asiatiques»: 11:30, 13:30, 19:10. «Amours passionnés»: 12:38, 16:30, 20:23. «On demande une secrétaire blonde»: 14:00, 19:52, 21:45.
CARTIER-LAVAL: «S.O.S. fantômes»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
CHAMBLY: «Blanche-Neige et les 7 nains»: «Eliott le dragon»: Ven.: 19:00. Sam., dim.: 13:30, 19:00. Lun.: 13:30.
CHAMPLAIN (1): «S.O.S. fantômes»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
CHAMPLAIN (2): «Le moment de vérité»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:30.
CHATEAUGUAY (1): «Superman III»: Ven., sam.: 19:00. Dim.: 14:00, 19:30. «L'histoire sans fin»: Ven., sam.: 19:10. Dim.: 15:10, 21:40.
CHATEAUGUAY (2): «Meatballs II»: Ven., sam.: 19:00, 21:10. Dim.: 14:00, 20:00.
CINÉMA V: «The gods must be crazy»: 19:00. «The party»: 19:15. «Divots»: 21:15. «Stop making sense»: 21:30.
CINÉMA CRISTAL: «Hard to hold»: «I, the jury»: «Adolescentes brûlantes».
CINÉMA DE MONTREAL (1): «La guerre des tuques»: 13:15, 15:00, 16:45, 19:50, 21:40.
CINÉMA DE MONTREAL (2): «J'ai rencontré le Père Noël»: 13:40, 15:15, 16:50, 18:25, 20:05, 21:40.
CINÉMA DE PARIS: «Runaway»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINÉMA DU PARC (1): «Flamingo Kid»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINÉMA DU PARC (2): «Beverly Hills Cop»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
CINÉMA DU PARC (3): «Beverly Hills Cop»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00.
CINÉMA DU VILLAGE: «Just blondes»: 13:00, 14:30, 16:00, 17:30, 19:00, 20:30, 22:00.
CINÉMA RIVE-NORD (1, Repentigny): «L'histoire sans fin»: «Cannonball II»: 13:30, 19:30. Sauf lun., mar.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Les aventures de Panda»: «Les cygnes sauvages»: 13:30. «Le jumeau»: «2019 après la chute de New York»: 19:30, sauf lun., mar.
CINEPLEX (1): «Pinocchio»: 13:15, 15:15, 17:15. «The Bostonians»: 19:00, 21:30.
CINEPLEX (2): «Pinocchio»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINEPLEX (3): «A Soldier's Story»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CINEPLEX (4): «Comfort and Joy»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:30, 21:40.
CINEPLEX (5): «Pinocchio»: 13:15, 15:15, 17:15. «The Fourth Man»: 19:20, 21:20.
CINEPLEX (6): «The Fourth Man»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
CINEPLEX (7): «Ghostbusters»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINEPLEX (8): «Crimes of passion»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CINEPLEX (9): «Runaway»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
COMMODORE: «Ardeurs perverses»: «Fantasies des sens»: «Adolescentes brûlantes».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «La dernière licorne»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Les pirates de l'île sauvage»: 12:10, 15:50, 19:30. «Top secret»: 14:10, 17:50, 21:30.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Des filles à contrat»: 12:05, 14:55, 16:45, 20:35. «Délirés sexuels à l'interne»: 13:25, 15:15, 19:05, 21:55.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Victor, Victoria»: 12:45, 15:20, 17:55, 20:30.
CRÉMAZIE: «Le moment de vérité»: 12:15, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
DAUPHIN (1): «Amadeus»: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.
DAUPHIN (2): «Mario»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
DECARIE SQUARE (1): «Cotton Club»: 12:15, 14:30, 16:50, 19:15, 21:45.
DECARIE SQUARE (2): «Johnny Dangereusement»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «Dune»: 13:20, 15:55, 18:30, 21:05.
DORVAL (2): «Flamingo Kid»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
DORVAL (3): «City Heat»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
ELYSEE (1): «Les yeux la bouche»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
ELYSEE (2): «Les cinq derniers jours»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
ESPACE 9: «Pinocchio» (dessins animés). Sam. dim.: 13:30, 15:30.
EVE: «Aphrodisias's diary»: 9:50, 12:25, 15:05, 17:45, 20:25. «Deep inside Annie Sprinkle»: 11:15, 13:55, 16:35, 19:10, 21:30.
FAIRVIEW (1): «Falling in love»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
FAIRVIEW (2): «Beverly Hills Cop»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.

FANTASIE: «Il était une fois l'Amérique»: Ven., lun. à jeu., 20:00. Sam., dim., 13:00.
GREENFIELD (1): «Gremlins»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:20, 21:25.
GREENFIELD (2): «Le jumeau»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:05, 21:10.
GREENFIELD (3): «Beverly Hills Cop»: 13:05, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
GUY: «Taboo II»: 12:00, 15:05, 10:10, 21:15. «Cold Fever»: 13:35, 16:40, 19:45.
IMPERIAL: «2010»: 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
JEAN-TALON: «S.O.S. fantômes»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
KENT (1): «Beverly Hills Cop»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
KENT (2): «City Heat»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
L'AMOUR: «Playing with fire»: 12:00, 14:40, 17:30, 20:15. «Pink Ladies»: 13:40, 16:25, 19:15, 21:55.
L'AUTRE CINÉMA: «Un amour de Swann»: 19:00. «es meilleurs films du Festival du film érotique de New York»: 19:15. «L'homme qui en savait trop»: 21:15. «Metropolis»: 21:30.
LAVAL (1): «2010»: 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
LAVAL (2): «Gremlins»: 12:50, 14:55, 17:00, 19:05, 21:15.
LAVAL (3): «City Heat»: 12:25, 14:15, 16:10, 18:00, 19:50, 21:45.
LAVAL (4): «Le jumeau»: 12:40, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.
LAVAL (5): «Beverly Hills Cop»: 13:10, 15:15, 17:15, 19:25, 21:35.
LOEWS (1): «City Heat»: 12:20, 14:10, 16:00, 18:00, 19:50, 21:40.
LOEWS (2): «Protocol»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:15.
LOEWS (3): «Falling in love»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
LOEWS (4): «Flamingo Kid»: 12:30, 14:30, 16:30, 18:30, 20:30.
LOEWS (5): «Flamingo Kid»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:35.

MASCOUCHE (1): «L'histoire sans fin»: 15:15, 21:30. «Cannonball II»: 13:15, 19:30.
MASCOUCHE (2): «Gremlins»: 15:00, 21:15. «Académie de police»: 13:15, 19:30.
MERCIER: «Pinocchio»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
ODEON LAVAL (1): «Le moment de vérité»: Tous les jours: 10:00, 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:30. Ven., mar.: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:30.
ODEON LAVAL (2): «J'ai rencontré le Père Noël»: Tous les jours: 10:00, 12:00, 14:00, ven., mar.: 12:00, 14:00. «Johnny Dangereusement»: Tous les jours: 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
OMEGA (1): «La licorne»: 13:00, 15:00, 17:00. «Il était une fois l'Amérique»: 20:00, sauf lun.
OMEGA (2): «Château de plaisirs»: 14:20, 17:00, 19:40, 22:30. Lun., 14:20, 17:00. «Plaisirs intimes»: 13:00, 15:40, 18:20, 21:00. Lun.: 13:00, 15:40.
QUIMETOSCOPE: «Fanny et Alexandre»: 18:00, 21:30. «Le seigneur des anneaux»: 18:30, 21:00.
OUTREMONT: «La publicité, ça c'est du cinéma»: 14:00, 21:30. «Vive la vie»: 16:00, 19:00.
PALACE (1): «Dune»: 11:30, 14:00, 16:30, 19:00, 21:35.
PALACE (2): «The killing fields»: 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.
PALACE (3): «Beverly Hills Cop»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00.
PALACE (4): «Beverly Hills Cop»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PALACE (5): «Beverly Hills Cop»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00.
PALACE (6): «Beverly Hills Cop»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PAPINEAU (1): «Château de plaisirs»: 12:00, 14:40, 17:25, 20:05. «Plaisirs intimes»: 13:20, 16:00, 18:45, 21:30.
PAPINEAU (2): «L'initiation amoureuse de Rosalie»: 12:00, 15:05, 18:10, 21:20. «Une mariée super experte»: 13:45, 16:50, 20:30.
PARADIS (1): «Le moment de vérité»: 13:00, 15:20, 17:40, 20:00, 22:15.
PARADIS (2): «La guerre des tuques»: 14:40, 18:05, 21:30. «Juste un peu d'amour»: 13:00, 16:25, 19:50.
PARADIS (3): «Purple Rain»: 14:40,

18:10, 21:40. «Académie de police»: 13:00, 16:30, 20:00.
PARIS (1, St-Hyacinthe): «Le marginal»: Ven., jeu.: 19:00. Mar., mer.: 15:25, 19:15. «Le jumeau»: Ven., jeu.: 20:55. Mar., mer.: 13:30, 17:20, 21:10.
PARIS (2): «Alice au pays des merveilles»: Ven., jeu.: 19:00. Mar., mer.: 13:30, 16:20, 19:10. «Le petit prince»: Ven., jeu.: 20:35. Mar., mer.: 15:05, 17:55, 20:45.
PARISIEN (1): «Fort Saganne»: 12:45, 16:30, 20:15.
PARISIEN (2): «Gremlins»: 12:55, 15:00, 17:00, 19:05, 21:10.
PARISIEN (3): «Le jumeau»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.
PARISIEN (4): «Joyeuses Pâques»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:50, 19:50, 21:50.
PARISIEN (5): «Indiana Jones et le temple maudit»: 12:15, 14:30, 16:40, 19:00, 21:20.
PLACE DU CANADA: «Amadeus»: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.
PLACE LONGUEUIL (1): «S.O.S. fantômes»: 10:00, 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:45. Mar.: 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:45.
PLACE LONGUEUIL (2): «Pinocchio»: 10:00, 11:55, 13:50, 15:45, 17:40, 19:35, 21:20. Mar.: 11:55, 13:50, 15:45, 17:40, 19:35, 21:20.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Micki and Maud»: 12:10, 14:35, 17:00, 19:25, 21:50.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Micki and Maud»: 13:10, 15:35, 18:00, 20:25.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Cotton Club»: 12:15, 14:30, 16:50, 19:15, 21:45.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Johnny Dangereusement»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:35, 21:30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Pinocchio»: 12:00, 13:45, 15:30, 17:15, 19:00, 20:45.
RIO (1): «Un après-midi érotique», «Caroline», «Portouze sutoise»: à compter de 13:00.
RIO (2): «L'étrangleur de New York», «Maison près du cimetière», «Le Mutant», «Les anges du mal»: à compter de 13:00.
SAINT-DENIS (2): «Top secret»: 13:55, 17:30, 21:10. «Les pirates de l'île sauvage»: 12:05, 15:35, 19:15.

SAINT-DENIS (3): «La dernière licorne»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
SEVILLE: «Splash»: 19:00, 21:15.
VERDUN: «S.O.S. fantômes»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
VERVILLE (1): «Gremlins»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
VERVILLE (2): «Le jumeau»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
VERVILLE (3): «Indiana Jones et le temple maudit»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
VILLERAY: «S.O.S. fantômes»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
WESTMOUNT SQUARE: «Protocol»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
YORK: «Storman»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papi-négé): «L'Umik (le bateau collectif)» de Michiel O. Noï et Michel Robitoux. Avec François Camirand, Yves Lavoux et Monique Rioux: 13:00, 15:00.
THÉÂTRE DE LA GALERIE (6768, St-Denis, 272-4502): «Chagrin d'ours» de Monique Fournier. Avec Claude Côté, Monique Fournier et Denis Lavasseur. Mise en scène de Rachel Moisan. Mer., jeu., ven., 14:00.
THÉÂTRE MALENFANT (734, St-Jean-Baptiste, Terrebonne): «Dis-moi doux» de Louise Bombardier. mer., jeu., ven.: 14:00.

VARIÉTÉS

AUX DEUX PIERROT (104 e., St-Paul): Daniel Fontaine: 20:00.
L'AIR DU TEMPS (191 e., St-Paul): Trio Michel Martineau: à compter de 21:30.
ARTHUR CAFÉ BAROQUE (Reine Elizabeth): «La vie parisienne» d'Offenbach. Productions de Café-Concert La Belle Époque. Du mer. au ven., 21:00. Sam., 19:30, 22:30. Dim., 22:00.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert): «Chicago, here I come» de et avec Raymond Lévesque, Réjean Wagner et Jacqueline Payette. Mer. à ven., 21:30.
LE CLUB SODA (5420, Ave. du Parc): Empire des futures stars: 21:00.
LE PUZZLES (333, Prince-Arthur): relève.
LE CARTIER (5225 e., Métropolitain): Jacqueline Guy. Du mar. au sam.: à compter de 21:00.
LE PORTAGE (Bonaventure Hilton International): Area Code: mer., jeu., 21:30, 23:30. Ven., sam.: 22:00, minuit.
MAISON PERREAU (67 e., St-Antoine): Yvon Marchand et Pierre Desrosas: à compter de 18:00.
SOLMAR (111 e., St-Paul): Lucilia Nargajo, Luis Duarte, Artur Gaipo: à compter de 21:00.
BRASSERIE DE LA POSTE (1510, boul. Chomedey, Chomedey): Festival de chansonniers. Mer., jeu., ven., sam.: à compter de 21:00.

THÉÂTRE

CENTAUR (453, St-François-Xavier): «Love is strange: A courtroom romance» de Paul Ledoux et David Young. Avec David Conner et Anne Wright. Du mar. au ven., 20:00. Sam., 14:00, 20:00. Jusqu'au 27 janvier.
LESKABEL (1235, Sanguinet): Relâche
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Hôtel Régence Hyatt, 777, University): «They're playing our song», de Neil Simon. Mer., jeu., dim.: 21:00.
LE STAGE DINER-THÉÂTRE (7385, Décarie): «Anglo», adapt. Joan Austen et Rod Hayward. Du jeu. au dim.: 21:00.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE (19, Saint-Laurent, Saint-Timothée): «Les femmes et l'amour», d'après Sacha Guitry. Jeu., ven., 21:00. Sam., 19:30, 22:30.

POUR ENFANTS

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis): «Les 3 petits cochons» et «La fleur enchantée» de Myriam, Joël et Marie-Hélène Da Silva. Mer., jeu., ven.: 14:00.
MAISON-THÉÂTRE (Tritorium, 255 e., Ontario): «Dynamogéniques». Lun., mer., jeu., ven.: 14:00.

LES 5

Arrivée

LEON
DEPUIS 1909

**AVEC UN SOLDE SUPER AUBAINES
DANS TOUS LES RAYONS NOUS VOUS
GARANTISSONS LES PRIX LES PLUS BAS**

plus 1 AN SANS INTÉRÊT

Achetez dès maintenant et ne payez aucun intérêt pendant un an. Achat minimum de 500\$, acompte de 25% exigé (125\$ comptant et 31,25\$ par mois pendant 12 mois). Programme de 12 mois, après approbation de crédit. Appareils électroménagers exclus.

LE SOLDE COMMENCE LE 3 JANVIER À 9H.

LAVAL
Centre 2000, boul. St-Martin ouest, Laval
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
Tél.: (Laval) — 688-3851
LUN.-MER. 9h00-18h00
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21h00
SAM. JUSQU'À 17h00

LEON
EMPORTEZ LE... OI FAITES-LE LIVRER (livraison moyennant un supplément).
DEMANDEZ POUR VOTRE CARTE LEON